

Le SCFP veut mener un grand débat sur la privatisation

Presse Canadienne

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) entend mettre tout en oeuvre au cours de l'année qui vient pour mener un grand débat sur la question de la privatisation des services gouvernementaux.

Dans un communiqué transmis hier, le SCFP montre que ce processus de privatisation a déjà atteint les secteurs de la santé, de l'éducation et même à Hydro-Québec.

«Il n'est guère rassurant de voir, déjà, des entreprises privées de toutes sortes se lancer dans le secteur des centres d'accueil pour handicapés et personnes âgées», soutient le syndicat. Celui-ci s'inquiète de ce que la ministre de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, puisse suivre les recommandations du mémoire présenté par la Chambre de commerce du Québec, dans lequel on qualifie le secteur de la santé «d'industrie de l'avenir».

Dans le cas d'Hydro-Québec, le syndicat affilié à la FTQ se préoccupe également du fait que le ministre de l'Énergie ait décidé cette année de vendre «ses premiers barrages hydro-électriques, y voyant lui-même, selon ses propres aveux, le début de la dénationalisation de ce secteur».

Le SCFP voit également dans «l'entreprise de démantèlement de l'Institut Armand-Frappier, de Laval, un signe avant-coureur des menaces pesant sur le secteur de l'éducation, d'autant plus que le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, multiplie les autorisations d'ouverture de collèges ou écoles privés.»

Selon le mouvement syndical, toutes ces mainmises du secteur privé sur le secteur public ne sont pas productives et ne génèrent aucun emploi. Il promet donc de mener au cours de 1989 une lutte pour que Québec «ne laisse pas dégénérer la qualité des services qu'il a mission d'assurer aux Québécois.»

Jean de Grandpré s'oppose à toute aide spéciale aux victimes du libre-échange

MAURICE JANNARD du bureau de La Presse OTTAWA

Les travailleurs qui perdront leur emploi à la suite de l'accord de libre-échange ne devraient pas recevoir une assistance particulière, ils devraient être traités comme des chômeurs ordinaires.

Comparaissant hier devant le comité sénatorial des Affaires étrangères, M. Jean de Grandpré, le président de BCE Inc, groupe qui contrôle Bell Canada, a déclaré que le gouvernement ferait preuve de discrimination en instituant des programmes spéciaux pour venir en aide aux personnes affectées par le libre-échange. «Allons-nous avoir deux classes de citoyens chômeurs?», a demandé M. de Grandpré, qui était interrogé par les sénateurs à titre de président du conseil consultatif sur l'adaptation, créé en janvier dernier par le premier ministre Brian Mulroney.

Les propos de l'homme d'affaires surviennent à quelques heures du moment où l'accord commercial deviendra loi du Canada. C'est en effet aujourd'hui que le Sénat doit voter le projet de loi C-2 en troisième lecture. La sanction royale sera accordée plus tard dans la journée.

L'entente canado-américaine entrera alors en vigueur tel que prévu, le premier janvier 1989; dimanche prochain, Ottawa et Washington s'échangeront et signeront les lettres officielles du traité.

Les deux partis politiques avaient envoyé hier leurs gros canons au comité sénatorial pour entendre le témoin de Grandpré. Le leader du gouvernement à la Chambre-Haute, Lowell Murray, le sénateur Jean Bazin et le sénateur Gerald Beaudoin ont participé au débat, présidé par le sénateur John Stewart. Du côté libéral, le leader de l'opposition, le sénateur Allan MacEachen, son adjoint, le sénateur Royce Frith, et le sénateur George Van Roggen ont surtout posé des questions au dirigeant de BCE.

Après son témoignage, qui a duré deux heures et demie, M. Grandpré a refusé catégoriquement de répondre aux questions des journalistes et il a quitté précipitamment l'enceinte du parlement.

Devant les sénateurs, M. de Grandpré a affirmé qu'il parlerait surtout en son nom personnel, ne voulant pas s'engager pour le comité; le rapport du groupe de travail devrait être remis le 31 mars prochain. Il n'a pas exclu que son comité, dont le mandat est de préparer la transition au libre-échange, puisse suggérer tout de même de mettre sur pied d'autres programmes pour l'adaptation et la formation de la main-d'oeuvre. «Mais toute assistance à un travailleur doit avoir un caractère universel», a-t-il dit. M. de Grandpré a souligné qu'il serait difficile de déterminer si une fermeture d'usine est due à l'application du libre-échange, à des méthodes de production inefficaces ou bien causée par le fait de fabriquer un produit moins en demande — il a cité le cas de l'amiante.

Cette déclaration a déplu au sénateur Frith qui a dit aux médias que les attentes de la population étaient grandes face au travail du



M. Jean de Grandpré, président de BCE Inc, groupe qui contrôle Bell Canada, comparaissait hier devant le comité sénatorial des Affaires étrangères. M. de Grandpré était interrogé par les sénateurs à titre de président du conseil consultatif sur l'adaptation, créé en vue de la mise en vigueur du traité de libre-échange.

comité de Grandpré. «On nous avait assuré qu'il y aurait des programmes généreux à la suite du libre-échange».

Recyclage et formation des travailleurs

À mesure qu'il était questionné par les sénateurs, le dirigeant de BCE a quand même révélé les grandes conclusions de son comité. Ce dernier devrait proposer au gouvernement d'améliorer certains programmes de recyclage existants et aussi de créer d'autres services gouvernementaux concernant la formation et le perfectionnement des travailleurs. Cette aide devrait être accordée à tout travailleur mis en chômage, quelle qu'en soit la raison.

M. De Grandpré a cependant mis en garde les pouvoirs publics contre la tentation d'injecter des sommes «extravagantes». «Pas question de penser à des programmes qui coûteraient \$5 ou \$6 milliards, a-t-il dit, sans savoir si dans dix ans il ne faudrait pas mettre plus d'argent».

Le groupe consultatif devrait suggérer au fédéral et aux provinces de travailler en plus étroite collaboration dans le domaine de

l'adaptation industrielle afin d'éviter le gaspillage. M. de Grandpré a souligné que les provinces s'étaient montrées peu intéressées aux travaux de son groupe, ces dernières laissant voir que le libre-échange était surtout une question relevant du fédéral.

L'homme d'affaires propose tout de même qu'un organisme quelconque au sein du gouvernement canadien surveille l'évolution du libre-échange afin de rassurer les travailleurs qui craignent les bouleversements massifs et pour informer les autorités publiques du bon ou du mauvais fonctionnement des programmes d'adaptation.

M. de Grandpré a mentionné que son comité demanderait à Ottawa de se préoccuper davantage des travailleurs qui sont âgés, de ceux qui ont peu d'instruction et de chômeurs éventuels qui vivent dans les régions éloignées. «Il faut penser en particulier aux communautés qui dépendent d'une seule entreprise et qui sont grandement disloquées quand celle-ci ferme ses portes».

Lançant une idée audacieuse, qu'il était réticent à dévoiler devant les médias, le président de

BCE a affirmé qu'Ottawa pourrait accorder des stimulants fiscaux aux entreprises en fonction des dépenses effectuées pour la formation et le recyclage de leur personnel âgé. «Il s'agirait d'un concept articulé comme celui sur l'amortissement du capital».

Le conseil consultatif présidé par l'homme d'affaires comprend également M. Gordon Cummings, président de National Sea Products, Norman Wagner, président de l'Université de Calgary, Mme Jelynn Bennett, vice-présidente de Manufacturers Life, et Jim McCambly, président de la fédération canadienne du travail.

Les grandes centrales syndicales canadiennes, CSN, FTQ et CTC, ont refusé de participer aux travaux du groupe créé par Brian Mulroney.

M. de Grandpré était le dernier témoin à paraître devant le comité du sénat, ce dernier ayant jugé qu'il n'était pas nécessaire d'entendre les ministres Barbara MacDougall et John Crosbie. De toute façon, a signalé le sénateur Stewart, le comité sénatorial tenait à terminer son rapport hier soir et il manquait de temps. Le Sénat reprend ses travaux ce matin.

Les assistés sociaux surveillent les «abus»

LIA LÉVESQUE de la Presse Canadienne

À la grande mécontentement de plusieurs organismes syndicaux, communautaires et même religieux, la loi qui restructure le régime d'aide sociale a finalement été adoptée par le gouvernement québécois, à la fin de décembre et entrera en vigueur le 1^{er} août.

Les 1 593 groupes qui ont signé une déclaration réclamant le retrait du projet de loi se seront toutefois battus jusqu'à la dernière minute et avec la dernière énergie. Encore la semaine dernière, l'Assemblée des évêques écrivait au premier ministre Robert Bourassa pour plaider la cause des personnes «sans défense devant l'appareil gouvernemental».

Parmi les organismes qui ont émis des réserves face à la loi, notons la CEQ, la CSN, FTQ, divers syndicats, la Ligue des droits et libertés, le Barreau, les avocats de l'aide juridique, l'Assemblée des évêques du Québec, plusieurs sections de l'AFEAS, des ACEF, des CLSC, des hôpitaux, des groupes de locataires, des comités de jeunes, des comités de citoyens, de retraités et pré-retraités, etc.

Au Québec, quelque 336 000 ménages vivaient de l'aide sociale en novembre 1988, dont 92 409 bénéficiaires âgés de moins de 30 ans.

Les opposants, réunis en coalition et en table de concertation, ont protesté contre le principe de base de la loi, qui abolit le critère de la discrimination selon l'âge, pour le remplacer par le critère de l'aptitude au travail.

Un assisté inapte au travail devra apporter une preuve médicale de son incapacité à travailler et touchera le plein montant de sa prestation.

Un assisté apte au travail devra participer à des programmes gouvernementaux — stages en entreprise, retour aux études, recyclage ou emploi — pour toucher la totalité du montant auquel il a droit.

De l'avis des opposants, le fait d'être apte au travail ne diminue en rien les besoins essentiels d'une personne. C'est plutôt sur cette notion de besoins essentiels et de revenu minimum garanti que devrait être basée la réforme de l'aide sociale, croient-ils.

Maintenant que la loi est adoptée, les assistés sociaux attendent de voir avec quel zèle elle sera appliquée. Les opposants promettent de dénoncer tout «abus», toute «injustice».

Erratum

Presse Canadienne

OTTAWA

La Presse Canadienne a erronément rapporté dans une dépêche diffusée mercredi que le paiement maximum de la pension de vieillesse passerait à compter du 1^{er} janvier de \$320,08 actuellement, à \$328,28. En réalité, le maximum passera à \$323,28.

«Du temps perdu», soutient Mme Carstairs

Presse Canadienne WINNIPEG

La rencontre des premiers ministres prévue pour le début de l'année sur l'Accord du lac Meech ne sera que temps perdu, affirme Mme Sharon Carstairs, chef du Parti libéral du Manitoba, et farouche adversaire de l'entente constitutionnelle.

«À quoi ça leur sert de se rencontrer s'ils n'ont pas l'intention de discuter d'amendements à l'accord?», demande Mme Carstairs.

Le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray, a indiqué mardi que Brian Mulroney et ses dix homologues provinciaux ne rouvriraient pas l'entente à leur réunion prévue pour le début de 1989.

Le sénateur avait de plus nié que la date — encore inconnue — de cette rencontre ait été rapprochée à cause de la décision du premier ministre du Manitoba Gary Filmon de mettre fin au débat sur l'ac-

cord à l'Assemblée législative juste avant Noël.

Le Manitoba est, avec le Nouveau-Brunswick, l'une des deux seules provinces à ne pas avoir ratifié l'Accord du lac Meech. Or, pour qu'elle entre en vigueur, cette entente doit être approuvée par le Parlement fédéral et par les assemblées législatives des dix provinces.

La conférence était prévue pour novembre dernier, affirme M. Murray, et avait été reportée à cause des élections fédérales.

Mais Mme Carstairs soutient pour sa part qu'il n'y a aucun doute que les conservateurs fédéraux ont décidé de convoquer hâtivement cette conférence en réaction à la décision de Gary Filmon.

«Ils n'ont plus le choix», dit-elle.

L'Accord du lac Meech reconnaît un statut de société distincte au Québec et accorde aux provinces de nouvelles prérogatives notamment pour la nomination des juges de la Cour suprême du Canada et des membres du Sénat.

Bourassa accepterait un «lunch à huis clos», mais pas question de rouvrir le Lac Meech

SUZANNE DANSEREAU de la Presse Canadienne QUÉBEC

Alors que des informations veulent que le premier ministre canadien convoque les provinces pour dénouer l'impasse constitutionnelle, à Québec on rappelle qu'il n'est pas question de «renégocier» l'Accord du lac Meech.

C'est ce qu'a fait savoir hier le porte-parole du premier ministre Bourassa, qui ajoute cependant que ce dernier est prêt, si le temps le permet, à participer à une rencontre «informelle» des premiers ministres canadiens pour faire le point «sur des sujets d'actualité». Le porte-parole Ronald Poupert a indiqué que M. Bourassa était surpris qu'on annonce une rencontre des premiers ministres pour janvier, car M. Mulroney est en vacances et on ne sait même pas quand il reviendra.

M. Bourassa, quant à lui, part en mission économique en Europe le 13 janvier et il n'est pas question de reporter son voyage pour une simple rencontre informelle. Si l'horaire le permet avant le voyage, ou après, M. Bourassa assistera à une rencon-



Robert Bourassa

tre des premiers ministres, ajoutait M. Poupert.

Le gouvernement du Québec s'attend de toute façon à ce que les provinces soient convoquées pour leur conférence annuelle sur l'économie en février ou en mars. Cette conférence était prévue pour novembre dernier mais elle a été reportée à cause des élections fédérales.

Si l'échéance de mars est trop éloignée, M. Bourassa ne voit pas

d'inconvénient à aller «luncher à huis clos» avec ses homologues provinciaux et M. Mulroney pour parler de libre-échange, de l'Accord du lac Meech et d'autres sujets. On se souvient d'ailleurs que le premier ministre de l'Ontario David Peterson a fait une proposition allant dans ce sens dernièrement.

Mais il n'y aura rien à espérer de Québec sur une réouverture de l'Accord du lac Meech, prévient M. Poupert. Si tel devait être le but de la rencontre, M. Bourassa ne s'y rendra même pas. «Tant et aussi longtemps que le Lac Meech ne sera pas ratifié tel quel, le gouvernement québécois ne prendra pas place à la table des négociations constitutionnelles», rappelle-t-il.

Le premier ministre québécois est présentement en Floride. Il revient début janvier. Le premier ministre canadien Brian Mulroney est lui aussi en Floride. La date de son retour est indéterminée.

On apprenait hier que M. Mulroney convoquerait au début de l'année ses homologues provinciaux pour tenter de dénouer l'impasse du Lac Meech, à la suite des récents événements au Québec et au Manitoba.

On sait qu'à la suite de la divulgation de la politique du gouvernement québécois en matière linguistique, le premier ministre du Manitoba Gary Filmon a décidé de retirer son appui à l'Accord du lac Meech.

M. Filmon estimait qu'en utilisant la clause nonobstant pour se soustraire au jugement de la Cour suprême sur l'affichage et interdire l'anglais dans l'affichage à l'extérieur des commerces, le Québec ne respectait pas «l'esprit» de l'entente constitutionnelle. Le premier ministre canadien, lui aussi, s'est dit contre l'utilisation de la clause dérogatoire.

Le Manitoba est une des deux dernières provinces à ne pas avoir ratifié l'Accord du lac Meech. L'autre province est le Nouveau-Brunswick.

Cette province doit cependant tenir des audiences publiques sur l'entente dès la fin du mois de janvier. Le premier ministre Frank McKenna a déjà fait savoir que la politique linguistique du Québec ne le pousserait pas à changer d'idée à ce sujet. On sait cependant que M. McKenna a de sérieuses réserves face à l'entente qu'il souhaiterait grandement voir amendée.

Le problème des faux réfugiés

La ministre canadienne de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, a décidé d'appliquer la ligne dure face aux « faux réfugiés ». Il n'y aura pas, dit-elle, d'amnistie générale. On tranchera cas par cas.

La décision de la ministre n'était pas si tôt annoncée que les groupes d'aide aux réfugiés se sont empressés de la décrier. Survenant en pleine période des Fêtes, à la veille du Nouvel An, on lui a vite trouvée une consonnance « inhumaine ». Gavés de cadeaux et culpabilisés dans leur confort, nombreux sont les intellectuels qui se sentent coupables à l'idée que leur gouvernement puisse renvoyer ces gens chez eux.

Pourtant, le tableau est loin d'être aussi odieux qu'on pourrait le croire à première vue.

Tout d'abord — il est bon de le répéter — le Canada ne ferme pas ses portes aux étrangers, loin de là. En 1988, entre 125 000 à 135 000 personnes ont été reçues comme immigrants légaux au Canada. L'an prochain, le Canada compte accueillir 160 000 immigrants légaux. Ce n'est pas peu!

Bref, les Néo-Canadiens qui entreront au pays l'an prochain seront assez nombreux pour peupler, à eux seuls, deux villes grandes comme Chicoutimi et sa banlieue. D'ici à l'an 2000, le

Canada aura ainsi accueilli, par la filière normale de l'immigration, autant de gens qu'il s'en trouve actuellement sur l'île de Montréal.

Il ne s'agit donc pas de fermer les portes du Canada aux immigrants, ni bien sûr aux vrais réfugiés politiques, mais plutôt à ceux qui « veulent passer avant les autres », bref aux gens qui ne font pas la preuve qu'ils seraient victimes de persécution politique s'ils étaient demeurés chez eux.

Préoccupés de les défendre de façon globale, les mouvements s'occupant d'eux n'ont pas réussi à prouver qu'en tant que candidats à l'immigration, ces gens seraient éventuellement refoulés à nos frontières s'ils empruntaient les voies normales de l'immigration. On n'a pas réussi à démontrer, non plus, que de « vrais réfugiés », répondant à la définition des Nations unies, se sont vus refuser l'asile ici.

Selon la définition des Nations unies, pour avoir droit au statut de réfugié, une personne doit prouver qu'elle risque vraiment d'être persécutée chez elle à cause de ses convictions politiques. Il ne suffit donc pas pour un aspirant-réfugié de dire, ni même de prouver, que l'on n'aime pas le potentat local ou que la situation économique chez soi nous force à vivre dans la misère. On doit prouver que l'on est soi-même susceptible d'être victime de persécution politique.

Si le processus mis sur pied par Mme McDougall laisse libre

cours à l'arbitraire, qu'on le démontre. Sur papier, toutefois, il n'est pas prouvé que l'étude « cas par cas » ne soit pas la meilleure façon de procéder. D'ailleurs, bon nombre des quelque 85 000 personnes attendant qu'on statue sur leur demande d'être admises au pays en tant que « réfugiés » constitueraient, de toute façon, un bon apport à l'immigration canadienne. Ils n'ont qu'à suivre la filière normale, comme l'ont fait les millions de Néo-Canadiens entrés au pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. S'il y a un pays qui a prouvé qu'il savait s'ouvrir à l'immigration internationale, de toute race et de toute religion, c'est bien le Canada.

Il est vrai que le Canada est victime de ses propres largesses et de trous dans ses lois passées. Il est également scandaleux de voir comment certaines vedettes de hockey, par exemple, ont pu rapidement être exemptées de toute procédure pour se ramasser presque du jour au lendemain avec un chandail d'une équipe de la ligue Nationale de hockey sur le dos et un gros salaire en sus.

Mais est-ce une raison pour continuer indéfiniment à tolérer des abus? Dorénavant, il convient que l'on trouve le moyen de faire plus rapidement le tri entre les vrais et les faux réfugiés. Les premiers doivent être aussitôt admis. Quant aux seconds, on ne saurait tolérer qu'ils enlèvent de la place aux « vrais immigrants ».

Pierre VENNAT

De Shanghai à Hochelaga

Il y a quelques semaines, l'administration Doré proposait un « Projet de découpage administratif du territoire de la Ville de Montréal ». Ce projet fort louable divise Montréal en neuf arrondissements, différents de ceux qui existent déjà. Le document de soixante pages qui décrit la démarche lève toutefois le voile, sans doute involontairement, sur un autre aspect du monde montréalais: la bureaucratie.

Saviez-vous qu'en vertu des « niveaux de la hiérarchie urbaine », les Montréalais vivent dans un îlot; que cet îlot est englobé dans une « unité de voisinage », une structure qui regroupe de 5000 à 10000 personnes; que ces unités sont comprises dans un quartier de planification; que ce quartier fait lui-même partie d'un arrondissement de planification; que cet arrondissement est une des composantes d'un secteur urbain; que ces secteurs urbains constituent le grand centre urbain, c'est-à-dire Montréal, elle-même partie intégrante de la Région métropolitaine?

C'est écrit dans le document municipal. Si les Montréalais avaient su, ils auraient pu enrichir leurs relations interpersonnelles. On imagine déjà un usager de la STCUM confier à son voisin: « Ton îlot et mon îlot ne sont hélas pas dans la même unité de voisinage; mais heureusement, nous nous retrouvons dans la même unité de planification. »

Cette structure « hiérarchisée » existe depuis de très nombreuses années. La question qu'il faut se poser, c'est si les nouveaux arrondissements de l'administration Doré-Fainstat empireront la situation. On peut s'inquiéter, pas seulement en raison du jargon du document, mais parce que cette nouvelle subdivision en neuf arrondissements ne fera que s'ajouter aux anciennes pour servir de base à la consultation publique.

En plus, Montréal ne se divise pas naturellement en neuf morceaux. Il a fallu créer des arrondissements qui n'ont rien de normal à partir de critères comme le sentiment d'appartenance. Et c'est ainsi qu'un habitant de la rue Ontario, à l'est de Papineau, se retrouve dans le même arrondissement que le prof de l'UQAM qui habite à côté de la rue Laurier.

Peut-être que le maire Doré, lors de son voyage à Shanghai, a été influencé par le modèle de gestion chinois. Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse. On pourra juger de sa valeur si, dans les mois qui viennent, le maire Doré propose la création de brigades d'arrondissement pour déneiger les rues!

Alain DUBUC



DRÖITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres



À quand la carte de crédit à la SAQ?

La SAQ boude le progrès

À une époque où régnait déjà partout le self-service, il fallait encore faire la queue devant les grilles de la défunte « Commission des liqueurs », demander à un guichet la bouteille E-402 ou H-238. C'était la préhistoire.

Aujourd'hui, la Société des alcools du Québec reste toujours anachronique. La carte de crédit est maintenant répandue dans le monde entier et le moindre petit commerce du fond des campagnes l'accepte pour des sommes même minimes. À la SAQ, on continue d'ignorer l'existence de ce moyen commode qui fait tellement partie de nos mœurs actuelles.

La SAQ reste le seul commerce d'importance qui impose que l'on passe d'abord à la

banque pour se munir de billets avant d'acheter des produits beaucoup plus chers qu'ils ne valent. Première pour les prix, dernière pour le progrès, c'est sans doute le slogan de la société d'État.

Dans un pays dont la télévision baigne littéralement dans la bière et où l'on continue d'autoriser la vente des cigarettes dans les pharmacies, on prétend protéger le consommateur de boissons alcoolisées en lui interdisant le recours à la carte de crédit. Où est la logique dans tout cela?

Dans vingt-cinq ans, on en rira, mais dans l'intervalle on se sera bien moqué du citoyen qui n'en finit plus de payer le chantage éhonté de taxes excessives, tout en étant néanmoins en droit d'exiger que cela se fasse sans pertes de temps inutiles.

Hubert CHARBONNEAU
Montréal

Fatalisme inacceptable

En commentant, le 6 décembre, les statistiques annuelles de la RAMQ, le président de cet organisme et la ministre de la Santé et des Services sociaux qualifiaient de « désormais incompressible » la hausse des frais de santé au Québec. Ce faisant, ils se retranchent derrière un fatalisme carrément inacceptable, à notre avis.

Cette hausse ne sera « incompressible » que dans la mesure où le gouvernement continuera à refuser de corriger sa trajectoire, comme nous et plusieurs autres organismes le lui avons si souvent suggéré. Nous avons en effet dénoncé en avril 1987, conjointement avec l'Ordre des pharmaciens du Québec, le problème de la surconsommation de tranquillisants et proposé des solutions de rechange concrètes au gouvernement à cette occasion, comme d'ailleurs à plusieurs reprises auparavant. À tel point que nous avons souvent l'impression de répéter toujours la même rengaine, mais devant un mur!

Il est aberrant que l'on considère comme « inévitable » la facture de 329 millions de dollars que le gouvernement a dû payer cette année pour l'utilisation des médicaments par les assistés sociaux et les personnes âgées. On en serait donc réduits à considérer comme une conséquence normale du stress, de l'anxiété et des problèmes d'adaptation ce qui n'est finalement qu'une béquille? Et encore, la consommation de tranquillisants n'est souvent qu'une béquille nuisible puisqu'elle entraîne des effets secondaires et ne fait qu'aggraver les problèmes.

Il est extrêmement inquiétant de constater que c'est de cette façon que le gouvernement se « prépare » à faire face

au phénomène du vieillissement de la population... Quand donc offrira-t-il aux personnes âgées de véritables services de support qui leur permettraient de rester à domicile et de surmonter leurs problèmes d'adaptation plutôt que de les contraindre à aller en centre d'accueil où on leur offrira un valium s'ils ont faim ou sont mouillés, comme c'est actuellement trop souvent le cas? Cette situation est absurde.

Au seul chapitre de l'utilisation des médicaments, les Québécois ont dû absorber une hausse des coûts de 92% en cinq ans. Il est évident que ce fardeau financier ira en augmentant. Et s'ils n'en voulaient plus de ces « bouées de sauvetage » qui coûtent une fortune et ne permettent pas de flotter vraiment?

Luc GRANGER, Ph.D.
Président
Corporation des psychologues du Québec

Compte rendu incomplet

Le 7 décembre, des membres actifs, des collaborateurs, des sympathisants de l'Association nationale des téléspectateurs se réunissaient pour en fêter le dixième anniversaire à Montréal. Invitée à titre de conférencière, Madame Lise Payette était aussi de la fête.

Certains médias avaient délégué des représentants, dont La Presse en la personne de Monsieur Raymond Bernatchez qui, dans un article daté du 9 décembre, a fait un compte rendu de la soirée.

Si son article a présenté avec justesse l'essentiel des propos de Madame Payette, il laisse à penser que Monsieur Bernatchez a vraisemblablement

Une infirmière, c'est pas ça

Madame Lise Payette,
Société Radio-Canada

Nous sommes de ferventes auditrices de votre téléroman « Des dames de coeur ». Le réalisme des situations et la passion des intrigues vécues par ces dames et leur conjoint nous touchent. L'épisode du 28 novembre a cependant légèrement éteint notre appréciation.

En tant qu'infirmières et bénéficiaires de soins, nous considérons comme inacceptable l'image présentée de « l'employée du CLSC ». Bien qu'elle n'ait pas été identifiée clairement, nous avons conclu que

cette travailleuse était une infirmière. (...)

La pratique infirmière s'appuie sur les Normes et critères de compétence des infirmières et infirmiers en santé communautaire du Québec, document publié par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec en 1986.

La représentation que vous avez faite de cette travailleuse de la santé était vraiment inadéquate. Nous en sommes vraiment déçues. D'autant plus qu'une campagne de publicité visant la reconnaissance du rôle de l'infirmière vient tout juste de se terminer. (...)

Johanne FRANCOEUR
Raymonde DROUIN
Micheline RICHARD
Jocelyne LEGAULT
Montréal

Manqué d'information sur l'Association nationale des téléspectateurs dont il a formulé une description un peu hasardeuse. On ne saurait le blâmer car il bénéficie de « circonstances atténuantes ». En aucun temps, Monsieur Bernatchez n'a été en contact avec la direction ou les administrateurs de l'ANT. Ses lecteurs n'ont par conséquent pas eu accès à des informations provenant de sources fiables mais bien à quelques vérités partielles et autres approximations. (...)

Laurent LEGAULT
coordinateur,
Association nationale
des téléspectateurs

Boueige?

Dans la chronique « La langue bien pendue » du dimanche 11 décembre, il a été question de traduire le terme *slurp* par *neige métropolitaine*.

Pourquoi ne pas recourir au néologisme « boueige » proposé dans le journal VRAI il y a

quelque vingt ans? La contraction des deux termes boue et neige rend bien la réalité et se prononce facilement et... rapidement!

Raymond GAGNIER
Anjou

N.D.L.R. — À noter aussi le mot d'origine russe « raspoutitsa », qu'on trouve tant au Robert qu'au Larousse: « Période de dégel avec formation d'une couche de boue gluante. »

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres, qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Sceau d'authenticité pour le rock?

La Foundation For The Love of Rock 'N Roll, un organisme américain, a l'intention d'établir un sceau d'authenticité qui servirait à certifier l'identité des groupes en tournée qui chantent de la musique des années 50 et 60. Il est malheureusement monnaie courante que des personnes accaparent le nom d'une formation célèbre avec laquelle ils n'ont aucun lien.

Les trois membres originaux des Shangri-Las (numéro un en 1964 avec *Leader Of The Pack*) ont récemment entamé une poursuite judiciaire contre des chanteuses donnant des concerts sous ce nom prestigieux.

L'ANNÉE DES FEMMES
■ 1988 aura été l'année des

compositeurs féminins sur le plan des 45 tours puisque cinq numéros aux États-Unis ont été signés par des femmes, soit plus qu'au cours de l'ensemble des dix dernières années. *Diane Warren* a écrit *Look Away* pour Chicago, *Carole Bayer Sager* et *Toni Wine* ont composé *Croovy Kind Of Love* pour Phil Collins et *Lois Blaisch* a écrit *Could've Been A Tiffany*, tandis que *Debbie Gibson* (*Foolish Beat*) et *Gloria Estefan* (*Anything For You* avec Miami Sound Machine) ont rédigé elles-mêmes leur succès.

SOLO DE TOTO

■ *Steve Lukather*, le guitariste de Toto, prépare un album solo pour le printemps prochain.



Miyuki Tanobe qu'on voit ici dans son studio avec un tableau non encore terminé, a reconnu la tradition d'imitations en arts visuels. Mais elle soutient qu'Alberto De Castro a dépassé les bornes. «Je sais qu'il a été très influencé par ma peinture, mais il n'a pas le droit de faire cela. C'est comme voler dans une épicerie.»

Une poursuite de Tanobe pour plagiat

Presse Canadienne
ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

Miyuki Tanobe filait le parfait bonheur. Installée dans sa ferme-atelier, elle passait le temps en peignant la vie quotidienne du Québec. Ses peintures et ses illustrations de livres pour enfants lui avaient valu de nombreuses récompenses.

Mais un de ses amis s'est amené avec un cadeau empoisonné, trouvé dans un avion d'Air Canada. Une carte-souvenir célébrant le 50^e anniversaire de la compagnie présentait une reproduction d'une peinture de Mme Tanobe, datant de sa période naïve.

L'ennui, c'est que la signature au bas de la reproduction n'était pas celle de Miyuki Tanobe, mais celle d'un artiste torontois, Alberto De Castro. Selon Mme Tanobe, il ne s'agit pas de simple similitude, mais bien de plagiat.

Elle a pu ainsi identifier quelques éléments de la peinture qui sont devenus des «marques de commerce» de son oeuvre, dont deux vieilles filles à la fenêtre, qu'on retrouve dans presque tous ses tableaux de cette époque.

Cause type?

Elle a alors décidé de se tourner vers la nouvelle loi des droits d'auteurs, amendée en juin dernier pour protéger davantage les artistes. La Cour fédérale de Toronto entendra la cause dans les prochains mois, une cause qui pourrait faire jurisprudence.

Les amendements à la loi font passer les dommages et intérêts de \$200 à \$1 million et renforcent ce que les juristes appellent les «droits moraux» des artistes canadiens. Ce, qui veut dire, en termes simples, que les créateurs ont maintenant le pouvoir de clamer leur droit d'auteur sur leurs oeuvres et de les protéger contre toute mutilation ou distorsion.

«Les amendements étendent les droits d'auteurs aux arts visuels», précise Paul Siren, co-président du Comité consultatif sur le statut de l'artiste du gouvernement fédéral. «Je suis bien content de voir que la loi est plus qu'un bout de papier, compte tenu de ce cas particulier.»

Si les poursuites pour droits d'auteurs sont monnaie courante en musique populaire ou en cinéma, certains se demandent comment on définira le plagiat en arts visuels.

Van Gogh en cour

«Manet aurait pu amener un tas de personnes en cour, y compris Van Gogh et Matisse», estime Mark Frutkin, directeur des communications pour le groupe de pression Representation des artistes canadiens. Selon lui, une des principales tendances en art contemporain consiste à utiliser des «citations» d'autres artistes.

«Si elle gagne sa cause, ça pourrait vraiment mettre une entrave au travail des artistes, une forme d'auto-censure», ajoute-t-il.

Alberto De Castro n'a pu être joint pour commenter l'affaire. Mais dans une entrevue publiée plus tôt, il s'était déclaré «blessé et surpris» par la poursuite. Il expliquait que les similitudes entre les deux styles n'avaient rien de surprenant.

«Nous vivons tous les deux à Montréal (...) et si Tanobe et moi peignons des trains et des cabanes à sucre dans des styles semblables, ce n'est pas surprenant. J'avais un traineau dans ma cour.»

Mme Tanobe a reconnu la tradition d'imitations en arts visuels. Mais elle insiste sur le fait que De Castro a dépassé les bornes. «Je sais qu'il a été très influencé par ma peinture, mais il n'a pas le droit de faire cela. C'est comme voler dans une épicerie.»

Un gigantesque hommage à Walt Disney

Hal Willner a fait appel pour son disque *Stay Awake* à Tom Waits, Michael Stipe, Yma Sumac, Sinéad O'Connors...

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

On le sait, Walt Disney loge quelque part dans un congélateur de grand luxe. Son génial imaginaire n'a pourtant rien de surgelé! Même le plus pété des producteurs américains vient de lui rendre hommage sur disque, et ce avec le moins évident des personnels.

Imaginez des artistes tels l'ineffable Tom Waits, le bouillant Michael Stipe (REM), la cantatrice Yma Sumac sortie des boules à mites, la découverte irlandaise Sinéad O'Connors ou les vitrioliques Replacements chanter des airs tirés des films de Walt Disney! Le disque *Stay Awake* en est la preuve éloquent.

L'image de Hal Willner évoque un grasseillet personnage à l'air un peu relâché. Au bout du fil, sa voix est aussi trainassante que la mollesse de son regard photographié. Tout ça surprend car ses réalisations sur disque indiquent tout le contraire de la nonchalance. En fait, il ne faut vraiment pas se fier aux apparences.

— Hal Willner, pourquoi avez-vous monté un gigantesque projet à partir des musiques de Walt Disney, vous qui avez réalisé de brillantes productions sur les oeuvres de Kurt Weill, Thelonious Monk et Nino Rota?

— Parce que Walt Disney fait partie de moi, j'ai grandi avec ses réalisations. Ce n'est pas simplement de l'amour pour le personnage, c'est une partie de ma culture, insiste-t-il. «Un jour j'ai acheté un disque appelé *The Magical World of Walt Disney*, je l'ai fait jouer plusieurs fois; quelques années plus tard, j'ai sorti de la tablette et je me suis dit: «C'est ça, je dois faire un album de Disney.»

— Mais est-ce un virage dans votre travail? Vous n'avez pas l'habitude de vous inspirer des musiques de variété, non?

— Non, je ne crois pas; les travaux précédents ont été appréciés par les milieux branchés, ce qui n'était pas vraiment mon intention. Je fais ce que j'aime, c'est tout.»

À 32 ans, Hal Willner est l'un des plus intéressants producteurs



Mais comment arriver à travailler avec tant de styles, fondre tant de catégories dans le même creuset? «J'essaie, répond Hal Willner, de connaître les gens, j'essaie de savoir qui ils sont et ce qu'ils veulent. J'essaie de m'effacer derrière la performance, je suis davantage un psychiatre de la production; je ne suis ni musicien, ni compositeur, ni arrangeur.»

américains, rien de moins. Pourquoi? Parce qu'il arrive à faire l'impossible, joindre tous les styles, souder les générations, faire équipe avec des artistes de souches très éloignées à priori. Comme dans le cadre de ses productions précédentes, sa plus récente entreprise réunit un spectre extrêmement large d'artistes.

Depuis près d'une décennie,

Willner collabore avec des musiciens de jazz, de rock, afin de relire les classiques de Nino Rota, Kurt Weill et Thelonious Monk. Et ce d'une façon totalement inédite. Willner a, de plus, produit le dernier disque de Marianne Faithfull, il projette de concevoir un album qui rendra hommage à l'écrivain américain William Burroughs, un autre projet sera bien

tôt réalisé avec le célèbre Allan Ginsberg. Il ambitionne même une production exclusivement consacrée au contrebassiste Charles Mingus.

Un milieu apparemment disparate gravite autour des projets de Willner: Sting, Steve Lacy, Doctor John, Wynton Marsalis, Lou Reed, The Replacements, Suzanne Vega, Sinéad O'Connors, John Zorn, etc. Totalement varié, pour tout vous dire... «Je pense toujours à quel artiste peut s'insérer le mieux à la production. Le seul qui est sur tous les projets est le bassiste Steve Swallow», souligne-t-il. Et ces alignements pas évidents sont tout à fait concluants!

Pourtant, Willner ne gagne pas sa vie avec ces fantaisies; pour gagner sa croûte, il travaille sur des shows de télévision; il est le coordinateur musical de la célèbre émission humoristique *Saturday Night Live*.

Psychiatre de la production

Mais comment arriver à travailler avec tant de styles, fondre tant de catégories dans le même creuset? «J'essaie de connaître les gens, j'essaie de savoir qui ils sont et ce qu'ils veulent. J'essaie de m'effacer derrière la performance, je suis davantage un psychiatre de la production; je ne suis ni musicien, ni compositeur, ni arrangeur», de raconter Willner.

Un travail comme le sien laisse-t-il paraître une nouvelle tendance consacrant l'éclectisme comme valeur première dans le nouveau monde de la musique pop? La mode de l'éclaté est-elle sur le point de dominer la culture? «Non, c'est pire qu'avant! rétorque Willner. On sépare les genres plus que jamais. Adolescent, j'avais entendu John Coltrane sur une station rock! Ce n'est plus comme ça, il n'y a pas de cross over», observe-t-il, pragmatique.

Isolé ou non dans son univers, voilà un concepteur à la culture extrêmement vaste, qui peut arriver à rhabiller intégralement les trames sonores inspirées de Mickey Mouse, Bambi, Pinocchio, etc. Vous imaginez James Taylor évoquer Peter Pan et Tom Waits grogner l'histoire de Blanche Neige et les Sept Nains? Non, ce n'est pas du tout un freak show! C'est tout le contraire.

Radio télévision

Radio-Québec remet la table...



DANIEL LEMAY

Les nostalgiques vont s'en réjouir: Radio-Québec va ramener une table à *Autrement dit*, son magazine de début de soirée.

Une table dans le style de celle qui a fait les grandes années de *Téléservice*, de regrette mémoire.

Ce retour marque la fin des trois lieux-studio qu'on avait aménagés pour *Autrement dit*; la fin aussi des 12 modules — *Clichés, Lumières, Tendances, Passions*, etc. — autour desquels la direction de RQ avait élaboré le concept.

Une table donc, avec des chaises alentour, pour les animateurs, pour les chroniqueurs qu'on ramène aussi, pour les invités. Les concepteurs profitent du congé des Fêtes pour étudier le décor: avec salon intime ou sans? Des fauteuils ou des tabourets? *Autrement dit* reviendra dans sa formule actuelle le 9 janvier et, selon nos sources, changera de cap à la fin du mois.

La décision de retourner à un lieu commun ne surprendra personne. Pour toutes sortes de raisons, *Autrement dit* n'a jamais décollé. Devant la maigre écoute, il fallait faire quelque chose pour ranimer cette émission que Pierre Roy, le directeur des programmes, considérait comme la «charnière» de sa nouvelle grille.

Bien des choses ont joué contre *Autrement dit*. Le manque d'espace et de moyens a vite attisé l'impatience du personnel technique qui a fait connaître son déplaisir de différentes façons.

Entre les animateurs, la chimie a mis du temps à faire effet. Manque de chaleur, probablement. Louise-Josée Mondoux arrivait dans le décor et elle a dû passer plus de tests que prévu. Claude Saucier, lui, avait mené *Téléservice* pendant sept ans et il était très sceptique en montant dans le nouveau bateau.



Autrement dit: Marc Laurendeau, Louise-Josée Mondoux et Claude Saucier.

Quant à Marc Laurendeau, son rôle de leader informel aurait eu avantage à être défini.

Ajoutons à tout ça les communications difficiles, la réticence à consulter, la pression de sauver sa job et le mauvais temps que traverse Radio-Québec, on comprend que pour sauver les meubles, on ait ramené la table.

RÉTRO 88

Les grandes radios d'information travaillent depuis quelques semaines à préparer leur rétrospective de l'année qui finit. Des centaines d'entrevues, des milles et des milles de ruban, quelques grands moments.

À Radio-Canada, c'est l'équipe de *Présent-Dimanche* qui passera en revue les faits marquants des 52 dernières semaines. Les chercheurs ont choisis des extraits sonores de plus de 100 événements, dont on entendra le résumé entre 9 h et 11 h, le matin du jour de l'An. Pas spécialement des heures de grande écoute, mais ceux qui sont debout voudront peut-être méditer sur l'histoire récente.

Dans la dernière heure, les journalistes Monique Belzile et Marie-Hélène Poirier feront une ultime analyse de l'élection fédérale et du libre-échange que l'équipe de *Présent-Dimanche* a choisis comme événements de l'année, en 1988.

Dans le même ordre d'idées, CKAC-Télémedia a nommé Brian Mulroney homme de l'année. Le premier ministre commentera son nouveau titre à l'émission *Le premier jour*, dimanche à 9 h.

Pour la revue de l'année, l'animateur Alain Gravel accueillera Paul-André Comeau, le rédacteur en chef du *Devoir*, Pierre Vennat, éditorialiste à *La Presse*, André Valcourt du *Journal de Montréal*, Pierre Bruneau de *Télé-Métropole-TVA*, et Richard Camirand de CKAC-Télémedia.

D'autre part, l'équipe du magazine *Aujourd'hui la science* de RC a choisi le Dr Pierre Béland à titre de «scientifique canadien francophone» de 88. Président de l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent, le Dr Béland a publié des travaux sur les bélugas et a fortement contribué à la prise de conscience

des problèmes environnementaux au Québec en 88. Il sera l'invité de Yannick Villedieu, le dimanche 8 janvier à midi. Le 1er, *Aujourd'hui la science* fait sa revue de l'année.

En moins sérieux, CFGL présente un spécial «Grosses têtes» avec Paul Houde, Yves Hamel et Pierre Rinfret, demain de midi à 14 h. Deux heures d'humour plus ou moins salé, aux dépens des «grosses têtes» qui ont fait la manchette en 88. Elles sont nombreuses.

LE PREMIER RÉSEAU

Il y a 65 ans aujourd'hui, le 30 décembre 1923, Radio-Canada diffusait pour la première fois «sur l'ensemble de son réseau»...de Montréal à Ottawa. Cette première est arrivée 22 ans après que Marconi eut transmis des signaux de télégraphie sans fil de Cornouailles à Terre-Neuve.

Quatre-vingt-sept ans plus tard, tout le monde s'entend pour dire que l'homme n'est pas un cheval et qu'il a besoin de vacances. Au moins jusqu'au 9 janvier 1989.

Bonheur.

Festivals d'Europe / Georges Prêtre et John Schlesinger invités à Salzbourg

Agence France-Presse
PARIS

Le Festival de Salzbourg recevra en 1989 le chef français **Georges Prêtre** et le réalisateur anglais de cinéma **John Schlesinger**.
Le premier sera associé à **Tosca** de Verdi qui réglera **Peter Busse** et le second au **Bal masqué** de

Verdi avec **Placido Domingo** pour lequel **Herbert von Karajan** sera au pupitre.

Quatre autres ouvrages seront joués à Salzbourg pendant ce festival (27 juillet - 31 août): **Elektra** de Strauss en co-production avec l'Opéra de Vienne avec au pupitre **Claudio Abbado**, des reprises de **Cendrillon** de Rossini, et deux opéras de Mozart: **L'Ente-**

vement au sérail et **La clémence de Titus** (chef respectivement **Horst Stein** et **Riccardo Muti**).

Également au rendez-vous, deux programmes de la compagnie américaine de danse de **Martha Graham**, des concerts et récitals par les Philharmonies de Vienne et Berlin, les Orchestres symphoniques de la Radio autrichienne et de Chicago, ainsi que

la Philharmonie tchèque et ses chœurs de Prague.

Rythme de croisière à Bayreuth en 1989

En 1989, du 25 juillet au 28 août, le Festival de Bayreuth connaîtra un rythme de croisière après le lancement en 1988 de la nouvelle **Tétralogie** par l'équipe composée du chef israélien **Da-**

niel Barenboim au pupitre et de l'Allemand **Harry Kupfer** pour la mise en scène.

Par ailleurs en alternance seront reprises des mises en scène antérieures de **Wolfgang Wagner** de **Parsifal** (chef **James Levine**) et de **Tannhäuser** (chef **Giuseppe Sinopoli**), et la réalisation de 1987 du cinéaste **Werner Herzog** de **Lohegrin** avec **Peter Schneider** au pupitre.



Placido Domingo

Andrew Davis remplace **Bernard Haitink** à Glyndebourne

Le chef anglais **Andrew Davis** succède à la direction musicale du Festival de Glyndebourne (Sussex - Grande-Bretagne) au chef néerlandais **Bernard Haitink**.

Andrew Davis, qui collabore depuis 1973 à cette manifestation créée en 1934, dirigera la nouvelle production de **Jenufa** de Janáček que mettra en scène l'Allemand **Nikolaus Lehnhof** et qui ouvrira le 19 mai l'édition 1989.

Avec cet ouvrage, cinq autres opéras seront donnés en alternance, soit au total 74 représentations jusqu'au 23 août.

La nuit du Jour de l'An

de 23 h à 5 h en compagnie de **François Gagnon**

Le 1^{er} Janvier

18 h à 21 h Radioactivité Spécial Rétro 88

21 h à 23 h Spécial Jour de l'An

Manon Lépine reçoit Édith Butler, Mitsou Robert Charlebois

CFGL FMI 105.7

LE FM DU TEMPS DES FÊTES

une station **COGECO**

du coeur... au ventre n'oubliez pas notre réveillon du jour de l'an

via veneto

5466, boul. St-Laurent (coin St-Viateur) 273-4097

CANADIAN PREMIERE

Passionate Heiress

FROM 11 AM VIDEO-CASSETTES FROM 12.95 PLUS 2nd EROTIC FILM L'AMOUR

CE SOIR-22 H

OVER THE GARDEN WALL

L'HISTOIRE COMPLÈTE DE GENESIS

6240, avenue du parc Inf., 270-7848
Billets au Club Soda et Ticketron

Venez passer la veille du Jour de l'An chez **Joe's Steak House**. Table d'hôte avec danse et musique.

Un verre de champagne gratuit avec le repas.

2500\$ p.p.

Plus tirage au cours de la soirée.

Joe's

1459, Metcalfe (près de Maisonneuve)
Rés.: 842-4638

Le Marnigan

Table d'hôte du Nouvel An **2995\$**

La bisque de homard fine champagne
La terrine de saumon fumé
Le faisan au champagne
Le soufflé glace mandarine

Notre menu à la carte et notre table d'hôte habituelle seront aussi disponibles le 31 décembre.
Ouvert le dimanche 1er janvier dès 17 h.

2067, rue Stanley
Rés.: 288-3434

UN RÉVEILLON DE CARNAVAL

samedi 31 décembre '88 à partir de 20 h

AVEC LA TROUPE RIO SAMBA
12 danseuses et musiciens brésiliens
MENU EXOTIQUE DE 7 SERVICES

DANSEZ ET GAGNEZ...

- Voyage pour deux pour une destination soleil offert par **SOL-VAC TOURS**
- Week-end à l'**AUBERGE DES CÈDRES**, à St-Hippolyte (valeur de \$100)
- Deux menus «**DÉCOUVERTE**», **SERGE BRUYERE** Ville de Québec
- Un repas «**VIP**» pour quatre personnes **CHEZ VOUS**, servi par l'équipe du St-Honoré et beaucoup d'autres prix.

Réservations: **932-5550** (nombre de places limitées)

STATIONNEMENT GRATUIT

BUCKLE UP
Café • Restaurant • Bar
Faubourg Ste-Catherine
1616 ouest, Ste-Catherine, Montréal

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Raymond Bernatchez

20:00 (2) — Cinéma
Henri. Film canadien 1986. Avec Eric Brisebois, Jacques Godin et Marthe Turgeon. Harcelé par son père, un adolescent décide de se valoriser en participant à une course.

(3) (R) — Cinéma
The sound of music. E.-U. 1965. Comédie musicale avec Julie Andrews et Christopher Plummer. Devenue gouvernante des enfants d'un aristocrate autrichien, une jeune femme forme une chorale familiale.

22:25 (2) — Le Point
Un seul sujet ce soir: un reportage de Pierre Craig sur l'Hôpital Sainte-Justine. Réalisation, Nicole Messier.

HORAIRE RÉVISÉ

23:30 (2) — Ciné-lune
Millie. Am. 1967. Comédie musicale avec Julie Andrews, James Fox et Mary Tylor Moore. Dans les années 20, Millie arrive à New York à la recherche du prince charmant. (Remplace **La Patrouille de la violence**).

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
(2) Montréal ce soir		Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Les Grands Films: "Henri".					Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	À Première Vue (23h20)
(3) The News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast			The Kennedy Center Honors: Celebration of the Performing Arts.				The News	Night Court
(5) News 5	NBC Nightly News	USA Today	Jeopardy!	The Sound of Music							News 5	The Tonight Show
(6) Newswatch		Empty Nest	The Golden Girls	Movie: "Stand By Me".			The National	The Journal (22h22)	Newswatch		Good Rockin' Tonia	
(7) Le Monde	Charivari	K-2000		Madame Columbo			Écoutons les enfants oubliés	Ad Lib			Nouv. TVA / Sports	La Sarabande macabre
(8) Le Monde	Charivari	K-2000		Madame Columbo			Écoutons les enfants oubliés	Ad Lib			Nouv. TVA / Sports	La Sarabande macabre
(8) Newslite		Entertainment Tonight	My Secret Identity	Katts and Dog	Learning the Ropes	Movie: "Who Has Seen the Wind".					National News	Nightline
(8) TV 8 News	World News Tonight	A Current Affair	Kate & Allie	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	• Just The Ten of Us	20/20			TV 8 Nightbeat	ABC News Nightline
(9) Montréal ce soir		Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Les Grands Films: "Henri".					Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	"Magie" (23h20)
(10) Ici Montréal	Charivari	Cinéma des fêtes: "Le Joujou".					Le Club Sandwich: Jean Coumoyer.	Ad Lib			Nouv. TVA / Sports	• "Millie".
(12) Pulse		Entertainment Tonight	My Secret Identity	Katts and Dog	Learning The Ropes	Simon & Simon			Night Heat		National News	Pulse
(13) Montréal ce soir		Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Les Grands Films: "Henri".					Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	"Magie" (23h20)
(17) Passe-Partout	Prince & pauvre. Garfield en famille. Bon chien devrait savoir.			Droit de parole: aux veuves joyeuses.			Le Retour de Sherlock Holmes		Parler pour parler: retrouver sa famille.		Loto-Québec: Cinéma: "Silas Marner".	
(22) Newscenter 22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	• Just The Ten of Us	20/20			Newscenter 22	ABC News Nightline
(24) Polka Dot Door	Elephant Show	Discovery: The Fingertip Phenomenon.		Money\$worth	Butterflies		Nice Guys Finish First		Under Capricorn (3e de 4)		Money\$worth	The Muscle of It
(28) The MacNeil/Lehrer Newshour	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week			Great Performances: John Gielgud: An Actor's Life for me.		Mark Russell Special		FrontRowFeature: "The Perils of Pauline".	
(29) Action réaction	Coup de foudre	Look 89	La Guerre des sexes		Elle écrit au meurtre!		Le Grand Journal	Surprise Party			Sports Plus	Le Ciel peut attendre
(27) 3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	Hot Metal	Yes Minister	Dr. Who: Profits.					Newshour
(15) Récréation	Chiffres & lettres	Le Journal A2	L'Info-5 (2e édition)	Montagne	D'importance capitale	Blockhaus			Sacrée Soirée			Journal A2
(20) Musique Vidéo		Le Décompte Coca-Cola		Combat des clips		Rock en bulle	Musique Vidéo	Vidéo-Danse				
(20) Overboard (17h30)			Super Choice	Super Choice Feature				Running Man				
(28) Kenny (17h50)			Air Force Académie			Gaby						La Rage de la victoire

• Changement de dernière heure.

SPECTACLES

CINEMA

A FLEUR DE PEAU
Carre Saint-Louis: 14 h 10, 18 h, 21 h 45.

ANOTHER WOMAN
Cineplex Centre-ville (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

APPEL A LA JUSTICE
Laval (3): 17 h, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

Parisien (5): 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

Rex (1, Saint-Jérôme): 19 h 20, 21 h 25.

Sasnières (6): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

AU SERVICE DE CES DAMES
Carre Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

AVENTURIERS (LES) DU TIMBRE PERDU
Astre (2): 13 h, 14 h 50, 16 h 40, 18 h 30.

Berri (1): 10 h 30, 12 h 40, 14 h 50, 17 h.

Berri (4): 19 h 10.

Carrefour Laval (6): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h.

Chambly, Ven., 13 h 30, 19 h 30, 21 h 30; sam., 13 h 30; lun., mar., 13 h 30, 15 h 30, 19 h 30, 21 h 30; merc., jeu., 13 h 30, 19 h 30.

Longueuil (1): 14 h 30, 16 h 45, 19 h.

Omega (1): 13 h 15, 15 h 30, 17 h 30.

Paradis (2): 13 h, 14 h 50, 16 h 40, 18 h 30.

BABETTE'S FEAST
Cineplex (5): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

BAGDAD CAFE
Cineplex Centre-ville (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Complexe Desjardins (3): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

BEHIND THE GREEN DOOR
Guy: 9 h 50, 12 h 16, 14 h 42, 17 h 08, 19 h 34, 22 h.

BELLE-MÈRE (MA) EST UNE EXTRA-TERRÉSTRE
Berri (2): 10 h 30, 12 h 45, 15 h, 17 h 15.

Berri (3): 19 h 30, 21 h 45.

Carrefour Laval (1): 12 h, 19 h 50, 22 h 05.

Longueuil (1): 12 h 15.

Longueuil (2): 15 h, 20 h, 22 h.

Paradis (2): 20 h 10, 22 h 10.

BUSTER
Loew's (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

CARRESSEUSES EXPERTES
Commodore: dès 18 h.

CHILD'S PLAY
Palace (3): 16 h 40, 18 h 55, 21 h 05. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

CHOCOLAT
Cineplex Centre-ville (6): 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

COCKTAIL
Astre (2): 20 h 15, 22 h 15.

Omega (2): 21 h 30.

COCCON (2)
Brossard (1): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 40.

Carrefour Laval (2): 14 h 35, 22 h.

Jean-Talon: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 20.

Laval 2000 (2): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 45.

Paradis (3): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.

Place Alexis-Nihon (3): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 40.

Pointe-Claire (6): 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.

Saint-Denis (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.

DIRTY ROTTEN SCOUNDREL
Astre (3): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Carrefour Laval (4): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 25, 21 h 45.

Cinema Egyptien (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

Place Alexis-Nihon (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35.

Pointe-Claire (3): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE
Laval (5): 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.

Parisien (4): 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

ERNEST SAVES CHRISTMAS
Palace (3): 12 h 25, 14 h 35.

FANTOMES EN FÊTE
Du Plateau (1): 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

Greenfield (1): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30.

Laval (1): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Le Paris (3, Saint-Hyacinthe), Ven., 19 h 15, 21 h 15; du dim. au jeu., 19 h 15, 21 h 15.

Parisien (1): 12 h 25, 14 h 40, 17 h, 19 h 10, 21 h 35.

Versailles (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS
Berri (1): 19 h 15, 21 h 15.

Berri (4): 11 h, 13 h, 15 h, 17 h.

FESTIN DE BABETTE
Complexe Desjardins (1): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

FISH CALLED WANDA (A)
Loew's (5): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 50.

FUTUR IMMÉDIAT
Berri (5): 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Brossard (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

GRENOUILLE (LA) ET LA BALEINE
Place des Arts (Salle Port-Royal): 13 h 30.

HONEYMOON IN PARADISE
Carre Saint-Louis: 12 h 50, 16 h 40, 20 h 30.

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ
Carrefour Laval (2): 12 h 05, 17 h, 19 h 30.

Complexe Desjardins (2): 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.

JEUNE (LE) MAGICIEN
Place des Arts (Salle Port-Royal): 16 h.

JOURNAL INTIME D'UNE JEUNE FILLE
Commodore: dès 18 h.

LAND BEFORE TIME
Cineplex Centre-ville (6): 12 h 45, 14 h 15, 15 h 45.

Faubourg Sainte-Catherine (4): 12 h, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 20 h 30.

Pointe-Claire (2): 12 h, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 20 h 45.

LECTRICE (LA)
Berri (2): 19 h 30, 21 h 30.

Cineplex Centre-ville (9): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

MADAME SOUSATZKA
Bonaventure (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 30.

Dauphin (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

MAÎTRE DE MUSIQUE (LE)
Palace (5): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

Université: 12 h, 16 h 30.

MARIEE SUPER EXPERTE
Bijou: 11 h 10, 13 h 40, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20.

MARY, MARY
Commodore: dès 18 h.

MI GENERAL
Complexe Desjardins (4): 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 30, 21 h 40.

MILES FROM HOME
Palace (4): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

MONTH (A) IN THE COUNTRY
Loew's (4): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

MY STEPMOTHER IS AN ALIEN
Astre (4): 19 h, 21 h.

Cinema Egyptien (2): 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.

Place Alexis-Nihon (2): 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45.

Pointe-Claire (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

NAKED GUN
Cinema V (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Dorval (1): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

Du Parc (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Greenfield (3): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

Laval (4): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 45.

Loew's (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Pine (1, Sainte-Adèle), Ven., 19 h 30, 22 h; du dim. au jeu., 20 h 40.

Versailles (5): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.

NURSES OF 407
Eve: 9 h 50, 12 h 25, 15 h 05, 17 h 40, 20 h 20.

OBSEDEE
Du Plateau (2): 13 h 10, 17 h 10, 21 h 10.

Greenfield (2): 15 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

Rex, (2, Saint-Jérôme): 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.

Versailles (1): 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

OBSESSED
Palace (6): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.

OLIVER ET COMPAGNIE
Du Plateau: 13 h, 14 h 35, 16 h, 17 h 25.

Greenfield (2): 12 h, 13 h 45, 18 h.

Laval (5): 12 h 10, 14 h, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20.

Le Paris (3, Saint-Hyacinthe): 13 h 15, 15 h 15.

Parisien (3): 12 h 30, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h.

Rex (1, Saint-Jérôme): 12 h 20, 13 h 45, 15 h 10, 16 h 35, 18 h.

Versailles (1): 12 h, 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 19 h.

OLIVER & COMPANY
Dorval (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Fairview (2): 12 h, 13 h 30, 17 h 30.

Palace (2): 12 h 15, 14 h 05, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Dernier spectacle ven., 22 h 15.

PASSERELLE (LA)
De Paris: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 20.

PASSIONATE HEIRESS
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

PELLE LE CONQUÉRANT
Cineplex Centre-ville (3): 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30.

PETIT PIED, LE DINOSAURE
Astre (4): 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30.

Berri (3): 10 h 30, 12 h, 13 h 30, 15 h, 16 h 30, 18 h.

Carrefour Laval (1): 14 h 10, 15 h 35, 17 h, 18 h 25.

Longueuil (2): 12 h 05, 13 h 30, 17 h, 18 h 30.

PUBLICITÉ (LA)
Université: 14 h 15, 19 h, 21 h 30.

PUSSYCAT GALORE
L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT?
Du Plateau (2): 15 h 10, 19 h 10; sam., 15 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

Laval (3): 13 h, 15 h 10.

Omega (2): 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30.

Parisien (3): 12 h 35.

Parisien (5): 12 h 30.

Rex (2, Saint-Jérôme): 12 h, 13 h 55, 15 h 50.

Versailles (3): 12 h 25, 14 h 45.

RAIN MAN
Cinema V (1): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.

Du Parc (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.

Fairview (2): 15 h, 19 h, 21 h 30.

Imperial: 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., minuit.

Laval (2): 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., minuit.

RIEN QUE POUR RIRE
Berri (4): 21 h 30.

Longueuil (1): 21 h 15.

SALAM BOMBAY
Cineplex Centre-ville (2): 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.

Saint-Denis (3): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.

SCROOGED
Dorval (4): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

Fairview (1): 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

Loew's (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

York: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.

STUD HUNTER
Guy: 11 h 02, 13 h 28, 15 h 53, 18 h 20, 20 h 46.

TEQUILA SUNRISE
Dorval (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Du Parc (2): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 15.

Palace (1): 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 55.

Pine (2, Sainte-Adèle), Ven., 19 h 15, 21 h 55; du dim. au jeu., 20 h 20.

Versailles (4): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

TISSERANDS (LES) DU POUVOIR (1)
Carrefour Laval (6): 21 h.

Cineplex Centre-ville (7): 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 20.

Dauphin (1): 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 40.

Omega (1): 19 h 45, 21 h 55.

TISSERANDS (LES) DU POUVOIR (2)
Brossard (3): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.

Cineplex Centre-ville (8): 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 30.

Crémazie: 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30.

Laval 2000 (1): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.

Paradis (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

TOMMY TRICKER AND THE STAMP TRAVELER
Bonaventure (1): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.

Pointe-Claire (6): 12 h, 14 h 20.

TROIS PLACES POUR LE 26
Parisien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

Pine (3, Sainte-Adèle), Ven., 19 h 15, 21 h 55; du dim. au jeu., 20 h 20.

Versailles (3): 16 h 50, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

TWINS
Astre (1): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Carrefour Laval (3): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.

Decarie (1): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Faubourg Sainte-Catherine (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30.

Place du Canada: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

Pointe-Claire (4): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25.

VIENS JOUIR CHERI
Bijou: 10 h, 12 h 30, 15 h, 17 h 35, 20 h 10.

WOMAN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAK DOWN
Cinema Egyptien (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

WORKING GIRL
Carrefour Laval (5): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30.

Decarie (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 45.

Faubourg Sainte-Catherine (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

Faubourg Sainte-Catherine (3): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45.

Pointe-Claire (5): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 15.

YOUNG LIKE IT HOT
Eve: 11 h, 13 h 35, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 30.

DESAPARATE LIVING
Rialto: 23 h 30.

DREAM (A) IS ALIVE
Imax (Vieux-Port de Montreal). Du lun. au ven., 14 h, 21 h.

EAU (L') CHAUDE, L'EAU FRETTE
Parallele: 21 h 30.

EN DIRECT DE L'ESPACE
Imax (Vieux-Port de Montreal). Du lun. au jeu., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h; 16 h, 17 h, 19 h; ven., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h.

FEMME (LA) QUI PLEURE
Ouimetoscope: 19 h 15.

FILMS D'ANIMATION
Cinema ONF (Complexe Guy-Favreau): 20 h.

MAIS QUI A TUE HARRY?
Ouimetoscope: 16 h.

MORTELLE RANDONNÉE
Ouimetoscope: 16 h 15.

MYSTERIES OF THE ORGANISM
Ouimetoscope: 21 h.

NEIGE SUR BEVERLY HILLS
Ouimetoscope: 14 h.

NOCE EN GALILÉE
Parallele: 19 h 30.

OUTRAGEOUS ANIMATION
Rialto: 21 h 15.

PICK UP YOUR EARS
Rialto: 19 h 15.

PRINCE (UNI) A NEW YORK
Ouimetoscope: 21 h 30.

Laval (5): 12 h 10, 14 h, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20.

Le Paris (3, Saint-Hyacinthe): 13 h 15, 15 h 15.

Parisien (3): 12 h 30, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h.

Rex (1, Saint-Jérôme): 12 h 20, 13 h 45, 15 h 10, 16 h 35, 18 h.

Versailles (1): 12 h, 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 19 h.

OLIVER & COMPANY
Dorval (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Fairview (2): 12 h, 13 h 30, 17 h 30.

Palace (2): 12 h 15, 14 h 05, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Dernier spectacle ven., 22 h 15.

PASSERELLE (LA)
De Paris: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 20.

PASSIONATE HEIRESS
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

PELLE LE CONQUÉRANT
Cineplex Centre-ville (3): 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30.

PETIT PIED, LE DINOSAURE
Astre (4): 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30.

Berri (3): 10 h 30, 12 h, 13 h 30, 15 h, 16 h 30, 18 h.

Carrefour Laval (1): 14 h 10, 15 h 35, 17 h, 18 h 25.

Longueuil (2): 12 h 05, 13 h 30, 17 h, 18 h 30.

PUBLICITÉ (LA)
Université: 14 h 15, 19 h, 21 h 30.

PUSSYCAT GALORE
L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT?
Du Plateau (2): 15 h 10, 19 h 10; sam., 15 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

Laval (3): 13 h, 15 h 10.

Omega (2): 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30.

Parisien (3): 12 h 35.

Parisien (5): 12 h 30.

Rex (2, Saint-Jérôme): 12 h, 13 h 55, 15 h 50.

Versailles (3): 12 h 25, 14 h 45.

RAIN MAN
Cinema V (1): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.

Du Parc (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.

Fairview (2): 15 h, 19 h, 21 h 30.

Imperial: 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., minuit.

Laval (2): 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., minuit.

DANSE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Les Grands Ballets canadiens. Programme: «Casse-Noisette», de Fernand Naui, 14 h.

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «Les fantastiques», de Tom Jones, trad. d'Antoine Maillet. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h; dim., 15 h.

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE (3819, Calixa-Lavallée) — «Paul, les oiseaux (ou la place de l'amour)». Présentation du Théâtre d'empreinte, 20 h, sauf sam., dim., lun.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Blanche-Neige et les Sept Nains», conte tiré de la série Inimimimagimo présenté sur vidéo, de 12 h à 18 h.

PLACE DES ARTS (Salle Maisonnette) — «Bingo» (institut de jonglage), 14 h, 19 h 30.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Sainte-Catherine E.) — «Le Seigneur des anneaux», adaptation d'une trilogie de J.R.R. Tolkien, 14 h, 20 h 30.

THÉÂTRE OUTREMONT (1248, Bernard O.) — «La liste de cadeaux», de Jacques Lazure, 14 h 30.

THÉÂTRE DE LA GALERIE (6968, Saint-Denis) — «Confiture du dragon qui aimait les fruits». Présentation du Théâtre de la Source, 14 h.

VARIÉTÉS

SPECTRUM (318, Sainte-Catherine O.) — Jeff Healey, 21 h.

FORUM (2312, Sainte-Catherine O.) — Les Ice Capades, 14 h, 19 h 30.

CLUB SODA (5240, av. du Parc) — Over the Garden Wall, 22 h.

BIDDLE'S (2060, Aymer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 17 h à 22 h. Trio de Charlie Biddle, des 22 h.

ZHIVAGO (419, Saint-Pierre) — Le Groupe Bekar. Du mar. au sam., 20 h à 23 h 30.

LE BIJOU (300, Lemoyne) — Jeff Brown. Du merc. au sam., 22 h.

THÉÂTRE DU CENTRE SAIDYE-BRONFMAN (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine) — «From you to us to you». Présentation des Productions Geordie, 11 h, 13 h 30.

LA BRIQUE (1419, Drummond) — Flying Circus, des 21 h.

LE PIERROT (114, Saint-Paul E.) — Sylvain Dion et Alex Sohler, 20 h.

LES DEUX PIERROTS (104, Saint-Paul E.) — RDA / Daniel Blouin et Beauregard, 20 h.

L'AIR DU TEMPS (191, Saint-Paul O.) — Carl Tremblay, des 21 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) — Soirée de rigodons, des 22 h.

LE RISING SUN (286, Sainte-Catherine O.) — Swinging Relatives et Seventh Seal, 21 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, Saint-Denis) — Bob Harrison, des 21 h.

BAR 2080 (2080, Clark) — Le «Guitar Band», 22 h.

CHECKERS (4514, av. du Parc) — Groupe Images, des 21 h.

MOBY DICK'S (1188, Sherbrooke O.) — Carol et Frank. Du mar. au sam., de 18 h à 23 h.

LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Sexy Follies», de Philippe Grenier, chorégraphies de Danielle Godin, dir. musicale de Marc Chapleau. Production de la Belle Époque, sous la direction d'André Vinet. Avec Diane Boeki, Iris Van Wirdum, Mario Bertrand, Francine Rochon, Kim Timbers, Michele Justice et Jacques Marcl. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 20.

LE MERIDIEN (Complexe Desjardins) — Tibor Ceasar. Tous les jours de 17 h à minuit.

CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Mike Mirizio. Du dim. au ven., de 17 h à 20 h. — L'improptu: Gerard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: groupe Ruffino Tino. Sam., de 19 h à minuit.

AU VIEUX MOULIN (8500, boul. Levesque E., Saint-François, Laval) — Catherine Pouliot, des 21 h.

Groupe Promexpo présente

L'Événement du temps des fêtes pour toute la famille!

Vélodrome olympique du 26 décembre au 2 janvier

Le retour du vrai cirque!

LE GRAND CIRQUE D'HIVER DE MONTREAL

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE

Notre maître de piste, le Capitaine Bonhomme assiste de la jeune vedette Karen Eikin

Grand prix du Festival de Monte Carlo, les tigres du Cirque National de Suisse

Les gigantesques éléphants du Grand Cirque d'hiver de Montréal

D'Italie, les Fornazarie et leur tremplin, Grand Prix du Championnat mondial à Londres

Des États-Unis, Joseph Dominique Bauer et sa roue géante

Du Grand Cirque de Suisse, les Bauer et leurs ours savants

Du Grand Cirque de Mexico, les Condors, trapézistes

Du Casino Circus de Las Vegas, les Esquadas</

Working Girl / Les New-Yorkais font la queue dès midi pour rêver

ANNICK BENOIST
Agence France-Presse
NEW YORK

La passion des Américains pour les contes de fées est plus vive que jamais, si l'on en croit le succès fulgurant de *Working Girl*, le dernier film de Mike Nichols, sorti il y a juste une semaine.

Les New-Yorkais, dans leur hâte de voir cette comédie sur la réussite d'une modeste secrétaire dans la jungle des courtiers de Wall Street, en perdent même

l'appétit et forment d'interminables files d'attente dès la fin de la matinée.

Working Girl est en fait un double «rêve américain»: celui de Tess McGill, la dactylo à la paupière trop bleutée et aux formes trop pleines, mais dont la tête bien faite prévaut contre la mesquinerie de sa supérieure hiérarchique. Celui aussi de Melanie Griffith, l'actrice principale qui, après avoir été cantonnée dans des films «sexy», pour ne pas dire pornos, crève enfin l'écran.

Parce que Tess, dans son univers sans vue, ne se contente pas

de songer à l'avancement: elle imagine une fusion de sociétés qui propulsera son employeur au firmament des firmes de courtage. Une idée si bonne, à vrai dire, que son «boss» Katherine Walker (Sigourney Weaver) tente de se l'approprier.

La métamorphose de la timide secrétaire-chrysalide en cadre-papillon posé se fait habilement par petites touches sous la direction de Mike Nichols. Ce Cendrillon de gratte-ciel semble même si plausible que Manhattan est maintenant envahi de secrétaires à la récente coupe de cheveux modelée façon Tess.

Working Girl est superbement servi par sa distribution: Harrison Ford y campe le rôle du beau courtier dont patronnes et secrétaires tombent amoureuses, et Sigourney Weaver y prouve qu'elle n'a plus rien à démontrer en tant qu'actrice. En outre, on doit à l'actrice Joan Cusack de recréer avec justesse le petit monde tantôt amer, tantôt cocasse des employées de bureau.

Mais c'est Melanie Griffith qui tire la couverture à elle. Avec ses 31 ans et son charme pétulant, la nymphette des studios d'Hollywood apporte enfin la preuve qu'elle joue avec «avec sa tête»

au moins autant qu'avec son corps.

Tout n'a pourtant pas été facile pour la fille de Tippi Hedren, l'actrice blonde glacée des «Oiseaux» d'Alfred Hitchcock. Elevée parmi les lionceaux du ranch familial et la faune de Los Angeles, elle voulut connaître l'indépendance dès 14 ans, en sortant avec l'acteur — alors inconnu — Don Johnson (*Miami Vice*).

Mariée à 18 ans avec lui, elle s'en sépara peu après et épousa plus tard un autre acteur, Steven Bauer, dont elle eut un enfant, aujourd'hui âgé de trois ans.

Timide, comme la Tess de *Working Girl*, Melanie Griffith n'a eu cesse de lutter depuis son adolescence pour obtenir un rôle enfin à sa mesure et pour venir à bout des démons de l'alcool et des drogues. Le tournage de son dernier film a été ainsi marqué par une cure de désintoxication.

Aujourd'hui, tous les journaux la veulent sortie d'affaire. Tous la veulent également remariée à Don Johnson, avec qui elle vit de nouveau. Bref tous la veulent comme Tess McGill, la Cendrillon de la fin des années 1980.

Auditions des Ice Capades, ce soir

Les Ice Capades tiennent des auditions ce soir, immédiatement après la représentation de 19 h 30. Les patineurs intéressés à se joindre à la compagnie de tournée doivent se présenter à l'entrée des médias, rue Atwater, angle Maisonneuve, à 22 h.

La taille idéale pour une jeune femme est de cinq pieds trois pouces, et de 5 pieds huit pouces pour un homme. Les personnes intéressées doivent se présenter aux auditions avec leurs patins et vêtus d'un costume de patinage confortable et approprié.

Les personnes qui seront choisies devront pouvoir voyager pendant neuf mois. Les moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un gardien.

LE TRAITÉUR
RESTAURANT-BAR
3 spécialités:
Algérienne, Française, Belge
Dîner dansant
chansonnier avec orgue
Spécial pour 2 pers.
39,99 \$
TAXE ET SERVICE EN SUS
COUSCOUS ROYAL
1 litre de vin maison
Entrée et dessert inclus
ou
côte de boeuf à la mouton
avec salade et patates sautées à l'ail.
ou
autres choix à la carte
Tous les vendredi et samedi de 18 h à 3 h du matin.
Restaurant des 3 spécialités
210, rue Jean-Talon ouest
(entre boul. St-Laurent et av. du Parc)
Réservation demandée
Merci de téléphoner
273-9292 272-6513

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX
DE J.R.R. TOLKIEN
Dernière chance
aujourd'hui de voir
ce classique du
temps des fêtes.
MUSIQUE
EN
QUADRIPHONIE
UNE PRODUCTION
DU THÉÂTRE SANS FIL
EN COLLABORATION AVEC LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
ET LE CENTRE NATIONAL DES ARTS
DU 26 AU 30 DÉCEMBRE
À 20 H 30
MATINÉES
26-28-30 DÉCEMBRE
À 14 H 00
BILLETS
\$ 23 — \$13 ENFANTS
DE 12 ANS ET MOINS
THÉÂTRE DENISE PELLETIER
4353 EST, RUE ST-CATHERINE
RÉS.: 253-8974
CARTES DE CRÉDIT
ACCEPTÉES
(FRAIS DE SERVICE)
UNE PRÉSENTATION
STEINBERG
ET
CLOUTIER

EN VERSION FRANÇAISE
SHIRLEY MacLAINE
(GAGNANTE DU TROPHÉE "MEILLEURE ACTRICE"
AU FESTIVAL DE VENISE, 1988)
"*** 'MADAME SOUSATZKA' EST UN FILM EXTRAORDINAIRE...
SHIRLEY MACLAINE NOUS DONNE UNE DES MEILLEURES
PERFORMANCES DE L'ANNÉE."
- Roger Ebert, NEW YORK POST
"Deux fois champion!"
- Siskel & Ebert
UN FILM DE
JOHN SCHLESINGER
MADAME SOUSATZKA
CINEPLEX ODEON FILMS PRESENTA JOHN SCHLESINGER FILM
SHIRLEY MacLAINE - MADAME SOUSATZKA
WITH PEGGY ASHCROFT - SHABANA AZMI - TWIGGY
LEIGH LAWSON - GEOFFREY BAYLON - NAVIN CHOWDHRY
WRITTEN BY RUTH PRAWER JHABVALA AND JOHN SCHLESINGER BASED UPON THE PLAY BY BERNICE RUBENS
DIRECTED BY ROBIN DALTON EDITED BY JOHN SCHLESINGER A UNIVERSAL RELEASE
EN VERSION FRANÇAISE
DAUPHIN
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
BONAVENTURE
ASTRE

Cocktail
EN VERSION FRANÇAISE
ASTRE

LE DÉNOUEMENT EXPLOSIF!
MARIE-JOSÉ RAYMOND ET RENÉ MALO PRÉSENTENT
LES DU TISSERANDS POUVOIR II
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER
LA RÉVOLTE
avec GRATIEN GÉLINAS MICHEL FORGET
DONALD PILON RÉMY GIRARD DENIS BOUCHARD GÉRARD PARADIS
JULIETTE HUOT AURÉLIEN RECOING PIERRE CHAGNON DOMINIQUE MICHEL ANDRÉE PELLETIER
ANNE LÉTOURNEAU PAUL HÉBERT FRANCIS REDDY VLASTA VRANA JEAN DESAILLY FRANCIS LEMARIE
CHARLOTTE LAURIER ELIZABETH BURR avec la participation de MADELEINE ROBINSON
et GISELE CASADESUS et GABRIELLE LAZURE
produit par MARIE-JOSÉ RAYMOND et RENÉ MALO filmé et réalisé par CLAUDE FOURNIER
produit avec la participation financière de Téléfilm Canada et la collaboration de la Société Radio-Canada
distribué par MALOFILM DISTRIBUTION
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
CRÉMAZIE ST-DENIS CHEMUNY 306-4710
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ CENTRE 2000 BOUL. ST-MARTIN 687-5027
PARADIS 875 RUE HOCHÉLAGA 304-3175 MAIL CHEMUNY 465-5306
BROSSARD 600 RUE MAISONNEUVE 849-4518
JOLIETTE CINÉMA JOLIETTE
TROIS-RIVIÈRES CINÉMA DE PARIS
SHERBROOKE BELLEVILLE
ST-JEAN BOITE À FILMS

DIDIER FARRÉ présente
OFFREZ UN CADEAU DE NOËL À VOTRE GROSSE VOISINE!
BAGDAD CAFE
out of Rosenheim
de Percy Adlon
GRAND PRIX DE RIO
DISTRIBUTION ACTION FILM
EN VERSION FRANÇAISE
VO. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
DES JARDINS BASILENE 1 260-2181

"PELLE" APPARTIENT À LA RACE TRÈS SÉLECTE
DES CHEFS-D'OEUVRE COMPLETS. DANS UNE
DÉCENNIE, IL N'Y A QU'UNE POIGNÉE DE FILMS
DE CETTE ENVERGURE: CE SONT EUX QUI TRACENT
LA GRANDE HISTOIRE DU SEPTIÈME ART.
P.E.L.L.E.
LE CONQUÉRANT
UN FILM DE BILL AUGUST
PELLE HVENEGAARD • MAX VON SYDOW
ERIK PAASKE • KRISTINA TORNVIST
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

MARIE-JOSÉ RAYMOND ET RENÉ MALO PRÉSENTENT
LES DU TISSERANDS POUVOIR
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER
Tère partie
MARIE-JOSÉ RAYMOND ET RENÉ MALO PRÉSENTENT
GRATIEN GÉLINAS MICHEL FORGET
DONALD PILON RÉMY GIRARD DENIS BOUCHARD GÉRARD PARADIS
JULIETTE HUOT AURÉLIEN RECOING PIERRE CHAGNON DOMINIQUE MICHEL ANDRÉE PELLETIER
ANNE LÉTOURNEAU PAUL HÉBERT FRANCIS REDDY VLASTA VRANA JEAN DESAILLY FRANCIS LEMARIE
avec la participation de MADELEINE ROBINSON et GISELE CASADESUS et GABRIELLE LAZURE
produit par MARIE-JOSÉ RAYMOND et RENÉ MALO filmé et réalisé par CLAUDE FOURNIER
produit avec la participation financière de Téléfilm Canada et la collaboration de la Société Radio-Canada
distribué par MALOFILM DISTRIBUTION
CARRÉFOUR LAVAL DAUPHIN
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
OMÉGA SHERBROOKE

"LE MEILLEUR FILM D'ANIMATION
DU TEMPS DES FÊTES!"
- Richard Freedman, NEWHOUSE NEWSPAPER
"The Land Before Time"
est une merveilleuse
odyssée lyrique...
Le "Bambi" de la préhistoire!"
- Lynn Darling, NEWSDAY
LUCAS/SPIELBERG PRESENTENT
PETIT-PIED, LE DINOSAURE
VERSION FRANÇAISE DE THE LAND BEFORE TIME
AUSI EN V. ANGLAISE: FAUBOURG - POINTE-CLAIRE ET CENTRE-VILLE
BERRI CARREFOUR LAVAL LONGUEUIL
ASTRE JOLIETTE SHERBROOKE ST-JEAN TROIS-RIVIÈRES

John Tesh / L'autre versant d'Entertainment Tonight



John Tesh

Presse Canadienne

■ Vedette de la populaire émission *Entertainment Tonight*, John Tesh projette l'image du parfait présentateur américain bon chic bon genre.

On l'imagine faisant le tour des réceptions hollywoodiennes à chaque soir, fréquentant les grands noms du monde du spectacle.

Mais la vérité est tout autre. Tesh, âgé de 36 ans, est un musicien de talent qui consacre la plupart de son temps — et de son argent — à la musique, la grande passion de sa vie.

Il vient de réaliser son premier

microsillon, *Tour de France* (Private Music 2040-1-P), un album de musique instrumentale électronique d'excellente facture.

«J'ai grandi dans une ambiance de musique, car mon père jouait du violon et mes deux sœurs sont d'excellentes pianistes», explique Tesh depuis les studios de télévision de la Paramount à Hollywood en Californie, après l'enregistrement d'un énième épisode de *E.T.*

Il a appris le piano et le cor dès l'âge de 12 ans à la célèbre école Juilliard, dans sa ville natale de New York. A deux reprises, il eut l'honneur de jouer avec l'Orchestre symphonique de l'État de New York.

Alors qu'il étudiait les grands classiques, Tesh s'intéressait surtout aux oeuvres d'Emerson, Lake and Palmer et de Yes (époque Rick Wakeman) et jouait dans un groupe.

Le grand départ...

À l'insistance de son paternel (Tu ne réussiras jamais à vivre en faisant de la musique, mon fils), il partit étudier la musique et les communications à l'Université de l'État de la Caroline du Nord à Durham.

Tesh décrocha son premier emploi en 1970 après que le directeur d'une station de radio locale eut remarqué sa puissante voix

d'animateur sur les ondes de la radio du campus.

Cela lui permit d'acheter quelques synthétiseurs et de continuer à jouer dans des groupes les fins de semaine. «J'étais le seul à avoir des cheveux courts, mais je n'avais pas le choix à cause de mon travail de présentateur de nouvelles».

Tesh a poursuivi sa carrière au petit écran à Orlando, à Nashville puis à New York avant de décrocher, en 1981, un poste de commentateur sportif au réseau CBS.

Curieusement, c'est grâce à cet emploi qu'il s'est mis à composer sérieusement. «Les producteurs utilisaient presque exclusivement de la musique pré-enregistrée

comme support sonore pour les émissions sportives mais j'ai réussi à les convaincre que je pouvais faire aussi bien».

Deux Emmy...

Tesh a donc commencé à écrire de la musique d'accompagnement pour divers reportages sportifs, ce qui lui a valu deux Emmy, les prix remis pour les émissions télévisées aux États-Unis, pour ses compositions en marge des Jeux Pan-Américains (1983) et du célèbre *Tour de France* (1988) qu'il a couvert sur place durant six ans.

«J'écrivais dans ma chambre d'hôtel non seulement mes textes mais aussi la musique pour les reportages du samedi et du dimanche sur CBS. Cela représentait une somme de travail inimaginable — jamais je ne recommencerais.»

Lorsqu'on lui a offert l'emploi de présentateur à *E.T.* en 1986, Tesh a sauté sur l'occasion. «C'est un emploi idéal car pas trop accaparant et qui me laisse suffisamment de temps pour mes activités musicales. D'ailleurs la télévision n'a jamais été qu'un moyen de me permettre de faire de la musique.»

Tesh prépare et enregistre *E.T.* de 8 h à 13 h puis prend habituellement la direction de son studio de musique, où il peut travailler jusqu'à 21 h avant de rejoindre à la maison sa femme Julie.

Un super studio

Il s'est monté un super studio dans un garage tout près de son lieu de travail. On y retrouve une multitude d'instruments électroniques (claviers, enregistreuses, boîte à effets de son, etc.). La pièce maîtresse est un Synclavier, un puissant synthétiseur ordinaire séquenceur réchantillonneur valant quelque \$200 000.

Chez lui, Tesh compose des partitions sur un ordinateur McIntosh. Il laisse aussi un clavier dans les studios de *E.T.* et traîne toujours avec lui un petit magnétophone pour enregistrer les bonnes idées qui lui passent par la tête.

Même s'il n'est plus journaliste sportif, Tesh continue de composer la musique pour les reportages du *Tour de France* et son album du même nom reprend des thèmes de l'événement de cette année.

Le long jeu *Tour de France* s'éloigne des disques *nouvel âge* ou *art rock* un peu vide où la forme passe avant la matière. «Je ne crois pas en la musique *nouvel âge* — trop *laiddback*, pas assez agressive à mon goût.»

Tesh, qui a écrit chaque pièce à partir d'images et de scènes bien précises, a réussi à transmettre à sa musique le dynamisme inhérent au sport du cyclisme. Et ses années d'études lui ont permis d'acquiescer une bonne technique et des connaissances approfondies en orchestration.

Les pisse-vinaigre avanceront que les gens ne s'intéressent au disque de Tesh qu'à cause de son statut de personnalité. Or il faut savoir qu'il a vendu par la poste des dizaines de milliers de cassettes audio de ses musiques du *Tour de France* avant de décrocher un contrat avec une compagnie de disques.

Il vient aussi de recevoir, des lecteurs de la revue américaine *Keyboard Magazine*, le prix du meilleur nouveau talent de l'année. «J'ai été très surpris, car je m'attendais à quelques réactions négatives à cause de *E.T.*»

«Ce travail constitue une arme à double tranchant: il me permet d'être connu mais m'enlève de la crédibilité comme musicien. Par contre *E.T.* me donne de la discipline. Comme tout le monde, je dois me lever le matin pour aller travailler; je ne peux me permettre de passer des mois en studio à attendre les bonnes idées.»

Tesh a récemment complété une mini-tournée de six concerts en tant qu'accompagnateur du claviériste Yanni. «C'est important pour moi de montrer que je peux vraiment jouer. Et même si 10 à 13 millions de personnes me regardent chaque soir au petit écran, j'étais vraiment nerveux de monter sur scène devant 3 000 spectateurs.»

UNE COMÉDIE A LA DIMENSION DU COSMOS

DAN AYKROYD KIM BASINGER

Il a épousé une femme EXTRAordinaire... Une EXTRAterrestre!

Ma belle-mère est une extraterrestre

EN VERSION FRANÇAISE

LONGUEUIL PARADIS VALLEYFIELD JOLIETTE ST-JEAN TROIS-RIVIÈRES SOREL

DIDIER FARRÉ présente

IMAGINEZ DE VIEUX GÉNÉRAUX QUI DOIVENT RETOURNER SUR LES BANC D'ÉCOLE!... ET LES PROFESSEURS QUI SONT DE JEUNES OFFICIERS!

UNE COMÉDIE PÉTILLANTE ET ENLEVANTE OÙ LES QUIPROQUOS SE SUCCÈDENT À UN RYTHME ENDIABLÉ.

MON GÉNÉRAL, UN HUMOUR DÉCAPANT, UNE VALEUR SÛRE

MON GÉNÉRAL, A S'EN LÉCHER LA RETINE

90 MINUTES DE CINÉMA SAVOUREUX

MON GÉNÉRAL

UN FILM DE JAIME DE ARMIAN

CONSULTEZ NOTRE GUIDE CINEPLEX ODEON POUR LES HORAIRES!

"Audacieux, sournois, brillant... Je ne me souviens pas d'avoir tant ri aux larmes, ni d'avoir été tant ému en même temps."

— Sheila Benson, LOS ANGELES TIMES

Comme il nous l'a prouvé dans son récent succès "BIG", "Tom Hanks est un excellent comédien."

— Vincent Canby, THE NEW YORK TIMES

"Sally Field et Tom Hanks sont à la fois merveilleusement touchants et drôles."

— Susan Granger, WMCA RADIO

SALLY FIELD TOM HANKS

LOS ANGELES, 1991. ILS SONT VENUS SUR TERRE POUR VIVRE AVEC NOUS. ILS ONT APPRIS NOTRE LANGUE, TROUVÉ DU TRAVAIL. ESSAYÉ DE S'ADAPTER.

MAIS QUEL EST LEUR SECRET...

ALIEN NATION EN VERSION FRANÇAISE

FUTUR IMMÉDIAT (LOS ANGELES 1991)

BERRI BROSSARD

DANS PUNCH LINE

(EN VERSION FRANÇAISE)

"RIEN QUE POUR RIRE"

BERRI LONGUEUIL ST-JEROME

LE SÉDUISANT CÉLIBATAIRE LA PATRONNE DIABOLIQUE

...ET LA SECRÉTAIRE

A MIKE NICHOLS FILM

Working Girl

...SON HEURE EST ARRIVÉE

HARRISON FORD • SIGOURNEY WEAVER • MELANIE GRIFFITH • MIKE NICHOLS

WORKING GIRL

BY CARLY SIMON SCORED BY ROB MOUNSEY PRODUCED BY PATRIZIA VON BRANDENSTEIN DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY MICHAEL BALLHAUS, A.S.C. EDITED BY SAM O'STEEN EXECUTIVE PRODUCERS ROBERT GREENGLITZ AND LAURENCE MARK WRITTEN BY KEVIN WADE PRODUCED BY DOUGLAS WICK DIRECTED BY MIKE NICHOLS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LE FAUBOURG SQUARE DÉCARIE CARREFOUR LAVAL POINTE-CLAIRE

STEVE MARTIN MICHAEL CAINE

Bonne et Heureuse Année à vous toutes beautés très chères, riches, ravissantes et si agréablement faciles à séduire!

DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PLACE ALPHIS-NIHON POINTE-CLAIRE

ÉGYPTEN CARREFOUR LAVAL ASTRE

Viens jouer avec moi

UN ÉROTISME LUMINEUX

bijou

MARIÉE SUPER EXPERTE

NURSES OF THE 107

BEHIND THE GREEN DOOR

EVE

VIDEOS A COMPTER DE 9 955

Télévision 88 / Qu'en est-il des quatre nouvelles chaînes du câble?

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

Le visage de la télévision a été modifié en 1988 par l'apparition de quatre nouvelles chaînes au service de base du câble: Canal Famille, TV5, Musique Plus et Météo Média (au Québec, 54,9 pour cent de l'ensemble des foyers sont abonnés, les trois quarts dans les territoires où le câble se rend).

Destinée aux enfants, Canal Famille s'est révélée la plus intéressante des quatre: libre de réclame commerciale, elle diffuse une bonne part de créations québécoises comme *Bibi et Geneviève*, *Labo-Labo*, *Mémoire vive*, *AZ*, *Pirouki*, *Hibou Chou Genou*.

TV5 a remplacé TVFQ-99; le grand changement, c'est des émissions d'Europe (80 pour cent de sa grille) servies plus fraîches; les autres (reportages, arts, culture) viennent de toutes les régions du Canada.

Outre des émissions de bonne tenue comme *Le Grand équilibrier* et *Apostrophes*, on constate que les bulletins de nouvelles de TFI et A2, malgré leurs grands moyens, pâlisent à côté de ceux de Radio-Canada. Quand ils couvrent des politiciens, le cérémonial et la déférence sont de mise.

Autres meurs de la télévision de Paris, on y conclut le journal de 20 h avec les résultats ou bien des suggestions pour les courses de chevaux... Ici, imagine-t-on seulement Bernard Derome, Hélène Fouquet ou Pierre Bruncau servir des « informations » de cette nature?

Météo Média elle, apparaît surtout dure à suivre, à cause de l'alternance rapide d'images pleines avec annonceur et de pages alphanumériques.

Quant à Musique Plus, elle demeure un kaléidoscope à flot continu et à huit minutes de réclame l'heure; la différence, c'est son travail soutenu de promotion de la chanson et des interprètes francophones.

Leur câble, leurs ventes

Avant même d'entrer au service de base en septembre, ces chaînes ont suscité un problème au printemps. En fait, la difficulté s'est plutôt cristallisée autour de la cinquième chaîne du groupe, Réseau des Sports (RDS), qui devait être lancée avec les autres mais devra attendre septembre 1989.

Fin avril les compagnies de câble, Vidéotron en tête, disaient tout à coup leur refus de distribuer comme convenu les cinq chaînes. La hausse de \$2,40 par mois faisait craindre une « perte substantielle » d'abonnés.

Un mois après, survenait un compromis entre les chaînes et Vidéotron: quatre d'entre elles sont acceptées pour septembre; mais, RDS correspondant à la moitié de la hausse tarifaire, c'est elle qui écope et subit un délai d'un an.

Pour Bob Dawson, président de RDS, le problème était dû à la concentration de propriété dans les communications; Vidéotron (propriétaire de Télé-Métropole), CF Cable (mêmes intérêts que Télévision Quatre Saisons) et le câble de Cogeco (propriétaire de stations régionales) ont ainsi protégé leurs revenus publicitaires. Car les deux parties au litige ont en commun de vendre des messages de 30 secondes pendant des matches sportifs.

Rock et Belles Oreilles

Chez les diffuseurs par antenne, l'affaire la plus vivante a été le passage de Rock et Belles Oreilles de TQS à TM. Le producteur indépendant de RBO, Spectel Vidéo, a ainsi obtenu de meilleures conditions.

Ailleurs sur le front de la sur-enchère, TM a essayé mais n'a pu ravir *Surprise sur prise* à TQS. Le canal 10 par contre a mis ce qu'il fallait pour que Pierre Nadeau cesse de se montrer à Radio-Canada.

En juin, Télé-Métropole a réussi une percée en plaçant une dizaine de ses feuilletons chez deux diffuseurs privés de France, TF-1 et La 5. Qualité inégale — ça va de *Dominique au Clan Beaulieu* — mais bonne quantité: il y en a pour 600 heures, une affaire de plus de \$5 millions.

En décembre, Astral Bellevue Pathé (actif dans le cinéma et déjà le plus gros importateur de séries hollywoodiennes au Canada) a conclu un accord de distribution de deux ans avec la SFP, de Paris, le plus important producteur de télévision en Europe.

Téléfilms

À Radio-Québec, le genre téléfilm a occupé son créneau avec des productions de \$850 000 chacune. *Le Diabolo à quatre*, *Des Amis pour la vie*, *T'es belle Jeanne*, *Salut Victor* se sont déjà distingués cet automne.

Au départ, ce projet d'un groupe de producteurs indépendants n'avait pas convaincu Radio-Canada. Et voilà qu'au-delà des 10 du début, Radio-Québec planifie

la production d'une dizaine d'autres pour 1990.

À l'enfance qui est revenue de *Passe-Partout*, RQ a proposé du neuf amusant, *Le Club des 10 watts*, une production maison. D'un producteur indépendant vient *Lumières*, le magazine culturel qui se déplace avec ses caméras.

Cocologie, Charmoule

À Radio-Canada, les créations pour l'enfance s'appellent *Cocologie* et *Charmoule*. Mais la case de 17 h 30 n'a pas eu encore le magazine culturel quotidien tant attendu.

Radio-Canada a continué d'éprouver des problèmes de bud-

get, la Coalition pour la défense des services français y mettant un accent un peu plus aigu: en budgets horaires, a-t-elle souligné, le réseau français dispose pour ses dramatiques de \$107 000 en moyenne, le réseau anglais de \$231 000. En information (*Le Point contre The Journal*), le rapport est de \$61 500 à \$110 000.

RC fonctionne aussi suivant des notions comptables (bilan d'inventaire, budget de diffusion) qui font que des dramatiques enregistrées depuis belle lurette ne peuvent pas passer à l'antenne, a-t-on appris à des audiences du CRT. Même si les dirigeants de RC eux, peuvent les voir avec leur magnétoscope, dans leur bureau.



Jacques Godin et Jean-Louis Roux dans *Salut Victor!*

1988 a également donné lieu à une valse des chefs de grilles horaires, chez tous les diffuseurs. En janvier, Vincent Gabriele a quitté TM où Sylvie Lalonde (vice-présidente à la recherche) a assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée de Michel Chamberland, en août.

À Radio-Québec, le président Jacques Girard est parti en avril et Françoise Bertrand, sociologue de formation, lui a succédé. Au printemps toujours, à Radio-Canada, Robert Roy a quitté et fait place à Andréanne Bournival. Enfin à TQS, André Picard s'est lassé et Diane Legris occupe maintenant le poste.

GUIDE CINEPLEX ODEON

BERRI 1011 St-Denis 266-2115	LE FAUBOURG 1616 St-Catherine Q 932-2121
LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G) 10:30 - 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (Dolby Stereo) 10:30 - 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45 LA LECTRICE (14 ans) (G) 10:30 - 12:50 - 1:50 - 3:50 - 4:30 - 6:00 FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (G) 1:15 - 1:50 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:15 RIEN QUE POUR RIRE (G) (Dolby Stereo) 9:30 FUTUR IMMÉDIAT (14 ans) 11:30 - 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30	TWINS (G) Dolby Stereo THX 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:30 WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo THX 12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:20 WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo 12:30 - 2:30 - 5:10 - 7:30 - 9:45 THE LAND BEFORE TIME (G) (Dolby Stereo) 12:30 - 1:45 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30
BONAVENTURE Place Bonaventure 861-2725	LONGUEUIL Place Longueuil 679-7451
TOMMY TRICKER AND THE STAMP TRAVELLER (G) 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:15 MADAME SOUSATKA (G) 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:30	MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G) 2:30 - 4:45 - 7:00 RIEN QUE POUR RIRE (G) / 9:15 PETIT PIED, LE DINOSAURE (G) 12:05 - 1:30 - 5:00 - 6:30
BROSSARD Métropole 465-5906	PLACE ALEXIS NIHON Nouvelo du Métro Anisier 935-4245
COCOON 2 (v. française) 12:15 - 2:35 - 4:55 - 7:20 - 9:40 FUTUR IMMÉDIAT (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 LES TISSERANDS DU POUVOIR +2 (G) 12:00 - 2:20 - 4:40 - 7:10 - 9:35 COCOON 2 (v. anglaise) (G) Dolby Stereo 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:30	DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:35 MY STEPMOTHER IS AN ALIEN (G) Dolby Stereo 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:30 - 9:45 COCOON 2 (v. anglaise) 12:15 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:40
CARREFOUR LAVAL 2330, Aut. des Laurentides 668-3044	PLACE DU CANADA 10, Châteauboulevard 661-4595
MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / PETIT PIED, LE DINOSAURE (G) 12:00 - 1:30 - 5:00 - 6:30 PETIT PIED, LE DINOSAURE (G) 12:00 - 1:30 - 5:00 - 6:30 LES TISSERANDS DU POUVOIR +2 (G) 12:00 - 2:20 - 4:40 - 7:10 - 9:35 COCOON 2 (v. française) 12:05 - 12:05 - 7:30 - 9:30 COCOON 2 (v. anglaise) (G) Dolby Stereo 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:30	TWINS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30 ODÉON LAVAL Centre 2000 / Boul. St-Martin 687-5207 LES TISSERANDS DU POUVOIR +2 (G) 12:00 - 2:20 - 4:40 - 7:10 - 9:35 COCOON 2 (v. française) 12:30 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:45 ASTRE St-Denis, 940 (Cocologie) 327-5021
ANOTHER WOMAN (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 SALAM BOMBAY (G) (v. anglaise) 1:05 - 4:05 - 7:05 - 9:30 PELLÉ LE CONQUÉRANT (G) 12:45 - 3:40 - 6:35 - 9:30 BAGDAD CAFÉ (G) (v. anglaise) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 BABETTE'S FEAST (G) (v. anglaise) 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:35 THE LAND BEFORE TIME (G) 12:30 - 1:45 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:45 CHOCOLAT (G) / LES TISSERANDS DU POUVOIR +1 (G) 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:20 LES TISSERANDS DU POUVOIR +2 (G) 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:30 LA LECTRICE (14 ans) (v. anglaise) 1:10 - 2:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10	TWINS (G) Dolby Stereo 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30 COUETTE (v. anglaise) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G) 1:05 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:25 TWINS (G) Dolby Stereo THX 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:25 WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo 12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:20 COCOON 2 (G) Dolby Stereo 4:40 - 7:10 - 9:40 TOMMY TRICKER AND THE STAMP TRAVELLER (G) / 12:00 - 2:20
CENTRE-VILLE 2001 Université Côté de Maisonneuve 849-4518	POINTE-CLAIRE 6341 Transcanadienne 630-7286
MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / PETIT PIED, LE DINOSAURE (G) 12:00 - 1:30 - 5:00 - 6:30 PETIT PIED, LE DINOSAURE (G) 12:00 - 1:30 - 5:00 - 6:30 LES TISSERANDS DU POUVOIR +1 (G) 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:20 LES TISSERANDS DU POUVOIR +2 (G) 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:30 LA LECTRICE (14 ans) (v. anglaise) 1:10 - 2:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10	MY STEPMOTHER IS AN ALIEN (G) Dolby Stereo 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45 THE LAND BEFORE TIME (G) Dolby Stereo 12:00 - 1:45 - 3:20 - 5:15 - 7:00 - 8:45 DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:25 TWINS (G) Dolby Stereo THX 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:25 WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo 12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:20 COCOON 2 (G) Dolby Stereo 4:40 - 7:10 - 9:40 TOMMY TRICKER AND THE STAMP TRAVELLER (G) / 12:00 - 2:20
CRÉMAZIE St-Denis & Crémazie 388-2120	PARADIS 8215, Hochelaga 354-3110
LES TISSERANDS DU POUVOIR +1 (G) 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:20 MADAME SOUSATKA (v. française) (G) Dolby Stereo 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30	LES TISSERANDS DU POUVOIR +2 (G) 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:30 LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G) 1:05 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / 12:00 - 1:30 COCOON 2 (v. française) (G) 1:15 - 3:20 - 5:30 - 7:45 - 10:00
LE DAUPHIN Beaucien près d'Orville 721-0000	SQUARE DÉCARIE Décarie sud de Jean-Talton 341-3100
LES TISSERANDS DU POUVOIR +1 (G) 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:20 MADAME SOUSATKA (v. française) (G) Dolby Stereo 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30	TWINS (G) Dolby Stereo 12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:30 WORKING GIRL (14 ans) 12:15 - 2:30 - 4:50 - 7:15 - 9:45 COCOON 2 (v. française) Dolby Stereo 12:00 - 2:20 - 4:45 - 7:10 - 9:30 SALAM BOMBAY (v. française) (G) 12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:15 - 9:35
COMPLEXE DESJARDINS Raspail 1 288-3141	ST-DENIS 1940, rue St-Denis 843-2222
FESTIN DE BABETTE (G) 12:30 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30 ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (G) Dolby Stereo 12:05 - 2:15 - 4:45 - 7:15 - 9:45 BAGDAD CAFÉ (v. française) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 MON GÉNÉRAL (G) 12:20 - 2:35 - 4:55 - 7:30 - 9:40	LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICUÉE DANS L'HORAIRE.
JEAN-TALON 2, rue St-Jas de Plein 725-7000	
COCOON 2 (v. française) 12:05 - 2:15 - 4:35 - 7:00 - 9:20	
ÉGYPTIEN 1455, rue Peel 843-3112	
DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35 MY STEPMOTHER IS AN ALIEN (G) Dolby Stereo 12:20 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10 WOMAN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAKDOWN (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15	

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉPHONIQUE CHEZ CINÉPLEX ODEON DE 11:00 A.M. À 10:00 P.M. POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT FILMS, HORAIRES, CINÉMAS ET LÉGATIONS, UN SEUL NUMÉRO: 849-FILM

SCHWARZENEGGER DEVITO

TWINS 4 SEM

Twins est sans conteste la meilleure comédie à l'écran durant le temps des fêtes.

Harold Von Kursk, Montreal Daily News

PLACE DU CANADA / CARREFOUR LAVAL / POINTE-CLAIRE / SQUARE DÉCARIE / ASTRE

A l'occasion des Fêtes, Partez vers l'endroit le plus merveilleux de l'univers...

COCOON 2 LE RETOUR 2 SEM

EN VERSION FRANÇAISE

Version originale anglaise

ST-DENIS / ODEON LAVAL / BROSSARD / JOLIETTE / JEAN-TALON / PARADIS / ST-JEROME / ST-JEAN / TROIS-RIVIÈRES / SHERBROOKE / PLACE ALEXIS-NIHON / POINTE-CLAIRE / CARREFOUR LAVAL

Qui veut la peau de Roger Rabbit 14 SEM

EN VERSION FRANÇAISE

OMEGA

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ 3 SEM

Belmondo Anconina

filmé par LELOUCH

MUSIQUE FRANCIS LAI

Avec LIO • MARIE-SOPHIE L. • BÉATRICE AGNIN • MICHEL BEAUNE • PIERRE VERNIER • JEAN-PHILIPPE CHATRIER • et DANIEL GELIN

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU 3 SEM

UN FILM... UN DISQUE... UN CASSE-TÊTE... ETC.

Un film de MICHAEL RUBBO

Produit par ROCK DEMERS • Écrit et réalisé par MICHAEL RUBBO

avec LUCAS EVANS • ANTHONY ROGERS • JILL STANLEY • ANDREW WHITEHEAD • CHEN YUAN TAO • CATHERINE WRIGHT • PAUL POPOWICH • HAN YUN • CREE RUBBO et RUFUS WAINWRIGHT

Productrice déléguée ANN BURKE • Directeur de Photographie ANDREAS POULSSON • Directeur Artistique VIANNEY GAUTHIER

Monteur ANDRE CORRIVEAU • Musique originale KATE, ANNA et JANE MCGARRIGLE

Produit par Les Productions La Fête Inc. (avec la participation de Téléfilm Canada • Société Générale du Québec • Quinor Inc. (Les Gâteaux Vachon) • La Société Radio Canada Super Écran (Premier Choix TVC Inc.) • La Société en commandite Lune d'Argent • Co-produit avec The China Film Co. Production Corporation en association avec Zheyang Film Base • Distribution au Canada Cinéma Plus, Chenove avec le support de la Société Canadienne des Postes et Quinor Inc. (Les Gâteaux Vachon) • Ventes à l'étranger Les Productions La Fête Inc.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES / CKAC 73 / Radio-Canada Télévision

BELMONDO ANCONINA 3 SEM

«LES UNS ET LES AUTRES»

LELOUCH n'avait réussi un tel coup de maître: réunir dans un même film autant de frissons, de rires et d'émotions!

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ

filmé par LELOUCH

MUSIQUE FRANCIS LAI

Avec LIO • MARIE-SOPHIE L. • BÉATRICE AGNIN • MICHEL BEAUNE • PIERRE VERNIER • JEAN-PHILIPPE CHATRIER • et DANIEL GELIN



Avec *Journal intime*, Nuance passe aux choses sérieuses

Presse Canadienne

■ Que dire d'un groupe qui parle des joies et des défaits quotidiennes, de petites épopées amoureuses et d'amitié, sinon qu'il rejoint tout le monde?

Sandra Dorion
Mario Dubé
Mario Laniel
Denis Lalonde

Avec son nouveau microsillon, *Journal intime*, le groupe Nuance a voulu faire quelque chose d'équilibré, de mûr.

Si au plan musical, Nuance a conservé ses ballades rock sans surprise, la qualité des textes est supérieure à celle des deux albums précédents.

«On parle toujours de sentiments, mais on tente aussi de raconter une histoire où le public se reconnaît», note Sandra Dorion, la voix de Nuance.

«Il y a beaucoup d'émotions: les gens vont s'identifier à ça, à

ces petits bouts de vie qu'on évoque», dit-elle.

Journal intime, c'est aussi le fruit du travail de quatre gars et d'une fille un peu surpris et bousculés par leur premier véritable succès, *Vivre dans la nuit*, une pièce lancée en 1985, à une époque où la chanson québécoise disait un dernier adieu à deux de ses monuments: Beau Dommage et Offenbach.

Si la plupart des membres du groupe ont toujours contribué à la réalisation des microsillons de Nuance, le petit dernier est encore davantage un travail d'équipe, précise le bassiste Mario Laniel, puisque même le gérant Daniel Séguin a mis la main à la pâte.

À la suite des succès remportés par Nuance ces dernières années, les membres du groupe ont certes senti de la pression pour maintenir leur position et répondre aux attentes du public, mais disent s'accommoder de celle-ci.

«On a quand même essayé de se laisser aller. On ne s'est pas dit !! faut faire un hit, mais il y plus de maturité dans notre produit», explique Mario Laniel, qui reconnaît cependant que rien n'est acquis dans le monde musical.

250 000 disques, deux d'or, un Félix...

Pour un groupe formé en 1983, Nuance a en effet connu un succès très rapide: 250 000 disques vendus; deux disques d'or; révélation de l'année au gala de l'Adisq 1986; un Félix en 1987 pour le groupe francophone de l'année et le 45 tours le plus vendu; Golden Ampex Award pour *Vivre dans la nuit*.

«Partir en tournée alors qu'on ne faisait que des clubs, on ne s'attendait pas vraiment à ça», note Mario au sujet des débuts de Nuance. Notre rêve c'était de faire un disque...et notre premier microsillon s'est vendu à près de 85 000 exemplaires.»

Mario Laniel et Sandra Dorion estiment que *Journal intime* est le meilleur microsillon du groupe à ce jour: on y a consacré près de 450 heures de travail pour la réalisation.

Si l'album présente par moment des passages nettement rock, Nuance demeure cependant attaché aux ballades, qui sont presque la marque de commerce du groupe.

Et le country rock?

«Le quatrième microsillon, on y pense déjà. Il y aura encore une évolution, car on apprend encore. On peut partir d'un style pour arriver à un autre. On pourrait même faire une musique country rock, il n'y a rien d'impossible», ajoute Sandra Dorion, qui a d'ailleurs déjà fait du country dans sa région natale, l'Outaouais.

Si Nuance s'est taillé une place de choix dans l'industrie du disque et de la chanson au Québec, ses membres se disent conscients de la difficulté d'effectuer une percée à l'extérieur de la province.

Et bien que le 45 tours *Vivre dans la nuit* ait été distribué en France, mais sans trop de succès, le groupe préfère dans l'immédiat concentrer ses énergies au pays.

«Pour l'instant, c'est le Québec, mais on ne dit pas qu'on ne ferait pas une tentative en anglais dans le reste du Canada», indique Sandra Dorion.

Pour l'instant, Nuance savoure son premier vidéoclip réalisé pour la pièce titre du disque *Journal intime*. «C'est doux, sympathique et familial», résume la chanteuse du groupe.

ALLIANCE VIVAFILM
La Passion de la Qualité

Les Films Essentiels 5 "MUST" pour les Fêtes!



UNE COMÉDIE À PROPOS DE QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ!!!

CARMEN MAURA MEILLEURE ACTRICE FÉLIX '88 PRIX DU PUBLIC FESTIVAL DE TORONTO '88

"Un mélange absolument délicieux."

— LUC PERREAULT, La Presse

"L'auteur-réalisateur pop le plus original des années 80."

— PAULINE KÆL, New York Magazine

"Est-il trop tôt pour déjà annoncer le meilleur film de l'année?"

— STEPHEN SCHIFF, Vanity Fair

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS
VERSION FRANÇAISE DE "WOMEN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAKDOWN"
un film de PEDRO ALMODÓVAR

Avec CARMEN MAURA, ANTONIO BANDERAS, JULIETA SERRANO
Costumes de JOSÉ Mª DE COSSÍO Montage JOSÉ SALCEDO Musique de BERNARDO BONEZZI

VERSION FRANÇAISE

BERRI

COUPONS ET LAISSE-PASSER REFUSÉS

ÉGYPTIEN

V.O. AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS



GAGNANT-OSCAR 1988 - MEILLEUR FILM ÉTRANGER

"UN FILM BEAU, SIMPLE, PUR OÙ PASSENT L'AMOUR DES ÊTRES, L'INNOCENCE DES HUMBLES, LE MYSTÈRE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE."

— LE MONDE

"STÉPHANE AUDRAN EST UNE BABETTE AUSSI SUCCULENTE QUE LES PLATS QU'ELLE PRÉPARE, AVEC UNE BELLE VERTUOSITÉ."

— FRANCE SOIR

"STÉPHANE AUDRAN EST MAGNIFIQUE"

— LE MONDE

"UN PETIT BIJOU"

— LA CROIX

"UN FORMIDABLE HYMNE À LA VIE"

— LE FIGARO



JUST BETZER PRÉSENTE D'ISAK DINESEN

Le Festin de Babette

COUPONS ET LAISSE-PASSER REFUSÉS

UN FILM DE GABRIEL AXEL

Avec STÉPHANE AUDRAN, BRIGITTE FÉDERSPEL, BÖHLE KJER, BIRI ANDERSON, JARIC KULLÉ, JEAN-PIERRE LAROSE, ERIBI RODE

PRODUIT PAR JUST BETZER ET BO CHRISTENSEN ET ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR GABRIEL AXEL. UN PRODUCTION DE PANORAMA FILM INTERNATIONAL

EN VERSION FRANÇAISE

GAGNEZ UN DÎNER GASTRONOMIQUE! CHAQUE SEMAINE, LES SPECTATEURS AURONT LA CHANCE DE GAGNER UN DÎNER POUR DEUX PERSONNES AU RESTAURANT BONAPARTE. À L'ACHAT DE CHAQUE BILLET POUR CE FILM AU GUICHET CINÉPLEX ODEON, ON VOUS REMETTRA UN COUPON DE PARTICIPATION. DÉPOSER CE COUPON DANS LA BOÎTE PRÉVUE À CET EFFET.

SOUS-TITRES FRANÇAIS

REPRESENTANT DE L'INDE DANS LA COURSE AUX OSCARS

GAGNANT 1988 PRIX DU JURY MONTREAL

GAGNANT 1988 PRIX DU JURY OCEANIQUE MONTREAL

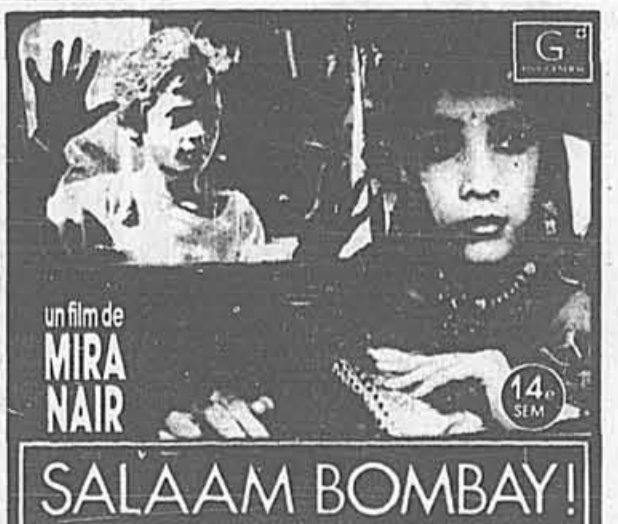
GAGNANT 1988 PRIX DU FILM LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL MONTREAL

GAGNANT 1988 CAMERA D'OR CANNES

"Un cri du coeur: un formidable hymne à la vie, dans une ville où les princes sont des enfants." — Bertrand Mosca — Première

"Un très beau film, un grand film, d'une couleur et d'une sensibilité absolument personnelles, perçantes, justes, troublantes et sans aucune condescendance... une oeuvre à très grand public." — Robert Lévesque — Le Devoir

"Un très bon film duquel on entendra beaucoup parler." — Franco Nuovo — Journal de Montréal



SALAAM BOMBAY!

UN FILM DE MIRA NAIR

14 SEM

EN VERSION FRANÇAISE

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES 1988

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL

REPRÉSENTE LA FRANCE DANS LA COURSE AUX OSCARS

PRIX LOUIS DELLUC '88

"UN TOUR DE FORCE"

— Robert Lévesque, LE DEVOIR

"MIU-MIU... LA REINE"

— Serge Dussault, LA PRESSE

"UN DÉLICE, UN ENCHANTEMENT"

— Léonce Gaudreault, LE SOLEIL

"UN VÉRITABLE PETIT BIJOU"

— Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL



MIU-MIU dans

LA LECTRICE

un film de MICHEL DEVILLE

14 SEM

BERRI

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

15 SEM



"Claire Denis est un metteur en scène. Un Vrai. Qui offre enfin à Isach de Bankolé un rôle à la hauteur de son âme."

— Danièle Heyman — Le Monde

"Chocolat est un film de rêve et d'émotion."

— Jacques Rivé — Paroche

CHOCOLAT

UN FILM DE CLAIRE DENIS

14 SEM

BERRI

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

15 SEM

Rétrospective des films de Rock Demers

une présentation de la Société de la Place des Arts

La Guerre des tuques
26 décembre, 13h30
27 décembre, 16h

Opération beurre de pinottes
26 décembre, 16h
28 décembre, 13h30

Bach et Bottine
27 décembre, 13h30
28 décembre, 16h

Le Jeune magicien
29 décembre, 13h30
30 décembre, 16h

Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas être grand
29 décembre, 16h
31 décembre, 13h30

La Grenouille et la Baleine
30 décembre, 13h30
31 décembre, 16h

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
billets: 6 \$
moins de 12 ans: 4 \$

Christine Ockrent hospitalisée d'urgence

Agence France-Presse
PARIS

Christine Ockrent, la présentatrice vedette du journal télévisé sur la chaîne française Antenne 2, a été hospitalisée d'urgence à Paris à la suite de «sévères complications infectieuses d'une grippe».

Christine Ockrent, 44 ans, était en vacances dans sa maison de Bonifacio (sud de la Corse) lorsqu'elle est tombée malade. Elle a été transférée d'urgence à Paris par avion.

On indique dans son entourage que la maladie survient après six mois d'une intense activité professionnelle dans un climat qui fut parfois d'une grande tension.

Le retour de Christine Ockrent sur Antenne 2, après un passage sur TF1, la première chaîne, avait provoqué une vive polémique au sein d'A2, notamment en raison de son salaire élevé (\$25 000 par mois), bien supérieur à celui des autres journalistes de la chaîne.

Née en 1944 à Bruxelles, la journaliste a déjà présenté le journal de 20 h sur Antenne 2 d'octobre 1981 à mars 1985.

Un bagnard en guerre contre la télé

Agence France-Presse
MADISON, Wisconsin

Un détenu américain de la prison d'Oshkosh, près de Madison, dans le Wisconsin, a demandé sans succès l'interdiction de la télévision dans les établissements pénitentiaires, du fait de son effet «abrutissant».

Dans une lettre adressée au Milwaukee Journal, Adrian Lomax, condamné à la prison à vie pour meurtre, estime que les prisons du Wisconsin sont remplies de détenus complètement abrutis par la télévision et notamment les feuilletons.

Selon lui, la majorité des détenus passent tout leur temps libre à cette activité au lieu de développer des capacités qui les feraient devenir des membres productifs de la société.

Lui-même a appris l'espagnol en détention et traduit désormais des manuels pour ses compagnons.

Le directeur de la prison et les services administratifs de tutelle du Wisconsin ont rejeté la requête du détenu, estimant que la télévision a une influence pacificatrice sur les détenus.

FAMOUS PLAYERS

La Boutique Cinéma FAMOUS PLAYERS
aux cinémas PALACE, DORVAL et VERSAILLES

Les tous DODGER, TITO et OLIVER... en vente aux cinémas où le film est à l'affiche (v. française et anglaise)

«DE GRANDS ACTEURS AU SUMMUM DE LEUR ART»

—PREMIERE

«Rarement, couple de cinéma fut aussi synchrone dans son double jeu d'attraction et de répulsion. C'est tout simplement la perfection.»

—CAHIERS DU CINÉMA

«UNE ÉBLOUISSANTE RÉUSSITE.»

—F. LAUREANDEAU, LE DEVOIR

«Un premier film. Une histoire d'amour originale. Une maîtrise étonnante.»

—LE MONDE

«Un premier film cinglant.»

—STUDIO MAGAZINE

LE DEVOIR
LE TORRENT D'EMOTION DE L'ANNÉE!
DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE
L'HISTOIRE D'UN COUPLE QUI DÉGAGE UNE IMMENSE FORCE AMOUREUSE
UN FILM DE FRANÇOIS DUPEYRON

CATHERINE DENEUVE • GERARD DEPARDIEU
Le PARISIEN 12:50-3:00-5:05
7:15-9:25
LAVAL Tous les soirs 9:30
CENTRE LAVAL 608 7776 COUCHÉ TARD
ven 11:30

Le Maître de Musique
LE FILM IDEAL POUR LA NOUVELLE ANNÉE!
un film de GERARD CORBAU
Bande sonore disponible chez tous les bons disquaires
PALACE 608 6609
UNIVERSITÉ 608 0041
Tous les jours 12:00-4:30

Yves Montand
MATHILDA MAY
TROIS PLACES POUR le 26
PATRICK FIERRY FRANÇOISE FABIAN
Le PARISIEN 12:30-2:45
5:00-7:15
VERSAILLES 4:50-7:00-9:20
COUCHÉ TARD ven 11:20
cinéma PINE 7:15-9:55
dém à jeu 8:20

LA PASSERELLE
AIMER C'EST TOUJOURS PRENDRE LE RISQUE DE LA JALOUSIE, DE L'ÉCHEC ET DE LA HAINE.
«Mathilda May, l'actrice qui ensorcelle le tout-Paris.» — TIME MAGAZINE
«Mathilda May, la révélation de l'année 88.» — N.Y. ELLE
UN FILM DE JEAN-CLAUDE SÜSSFELD
PIERRE ARDITI MATHILDA MAY
CINÉMA de PARIS 1:30-3:25-5:20-7:15-9:20

DUSTIN HOFFMAN TOM CRUISE
RAIN MAN
«C'EST UN GRAND FILM PARMIS LES GRANDS... PRENANT, PUISSANT et PROFOND.» — J. Siegel, KABC-TV
«**** Dustin verse dans le génie... mon favori de cette cuve de films particulièrement riche.» — M. Clark, USA TODAY
«**** Tom Cruise, Dustin Hoffman nous offrent une performance ÉBLOUISSANTE, un véritable tour de force.» — Rex Reed, AT THE MOVIES
«Deux fois bravo... deux interprétations exceptionnelles.» — SISKEL & EBERT

LE TOUT NOUVEAU FILM D'ANIMATION DE DISNEY!
«Un scénario original, très riche et des personnages incomparables.» — B. KIRKLAND, TORONTO STAR
«Une oeuvre musicale drôle, avec beaucoup de suspense.» — G. Franklin, ABC-TV
OLIVER et Compagnie
Walt Disney World
Visitez le monde de Disney en Floride. Écoutez: «L'HEURE DISNEY» Également à l'affiche au cinéma CARTIER à Shawinigan, ST-HYACINTHE

THX IMPÉRIAL 1:20-4:10-7:00-9:30
COUCHÉ TARD ven 12:00
CINÉMA V 1:15-4:00-6:45-9:30
CINÉMA DU PARC 1:30-4:15-7:00-9:35
FAIRVIEW 3:00-7:00-9:30
LAVAL 1:20-4:10-7:00-9:30
COUCHÉ TARD ven 12:00

Le PARISIEN 12:30-2:15-4:15
6:15-8:00
GREENFIELD PARK 12:00-1:45-6:00
Cinéma du PLATEAU 1:00-2:35-4:00-5:25
1:00-2:35-4:00
dém 2:35-4:00-5:25
Le PARIS 1:15-3:15
LAVAL 12:10-2:00
3:40-5:30
7:20
VERSAILLES 12:00-1:40
3:25-5:10
7:00
Cinéma REX 12:20-1:45-3:10
4:15-6:00
et en anglais aux PALACE, DORVAL et FAIRVIEW

Le terrorisme international remporte la palme

La seule note d'espoir de 1988: l'amélioration de la situation des otages au Liban

Agence France Presse
PARIS

■ L'explosion d'un Boeing de la Pan Am, dans le ciel écossais. Le long détournement d'un avion des Kuwait Airways. La spectaculaire attaque contre le «City of Poros» dans la mer Egée. Le terrorisme international a, une fois encore, barbouillé de noir le tableau de l'année 1988, avec une seule éclaircie: l'amélioration relative de la situation des otages au Liban.

Mercredi 21 décembre. 19h 30. Le ciel tombe sur la petite ville écossaise de Lockerbie.

Les habitants voient une énorme boule de feu, entendent une terrifiante déflagration.

Un Boeing 747 de la Pan Am, qui assurait la liaison Francfort-New-York, vient d'exploser. La chute de son fuselage creuse un cratère de trente mètres de long au milieu des maisons, rase les arbres, arrache les toits.

On retrouvera des débris à des dizaines de kilomètres à la ronde. Bilan officiel: 269 morts.

Une semaine plus tard, la preuve est «irréfutablement» établie par les enquêteurs britanniques: il s'agit d'un attentat, commis au moyen d'un puissant engin explosif dissimulé dans la

soute. L'enquête s'oriente vers le terrorisme proche-oriental. Des réseaux palestiniens, dissidents de l'OLP, retiennent l'attention des enquêteurs et de la presse.

Une autre opération terroriste, visant un Boeing, et également liée à la situation au Proche-Orient, a, plus tôt cette année, retenu pendant quinze jours l'attention de l'opinion mondiale.

Le 5 avril, sept pirates de l'air obligent le pilote d'un Boeing des Kuwait Airways, qui assurait la liaison Bangkok-Koweït, avec 96 passagers à bord et 15 membres d'équipage, à se poser à Mashad, dans le nord-est de l'Iran. Ils réclament la libération de 17 militants du Jihad islamique détenus au Koweït.

Au bout de trois jours, le Boeing s'envole pour Larnaca (Chypre), où, en l'espace de 48 heures, deux passagers koweïtiens sont tués et leur corps jetés sur la piste.

Le 13 avril, alors que 70 otages ont été libérés, l'avion s'envole pour Alger où des négociations vont s'ouvrir entre les pirates et les autorités. Elles dureront exactement une semaine.

Le 20 avril, au petit matin, les derniers passagers otages, dont trois membres de la famille royale koweïtienne, descendent de

l'appareil. Les pirates, eux, avaient déjà quitté l'avion pour une destination qui restera inconnue.

Également liée à la situation au Proche-Orient, l'attaque contre le navire de croisière «City of Poros», le 11 juillet en mer Egée, fait neuf morts et 80 blessés.

Alors que les touristes prennent un bain de soleil sur le pont du navire, un homme vide soudainement trois chargeurs de pistolet-mitrailleur dans leur direction avant de lancer deux grenades qui déclenchent un incendie.

Six mois plus tard, le mystère reste entier quant aux auteurs de cet attentat qui n'a pas été formellement revendiqué. Le nom d'Abou Nidal a été le plus fréquemment cité au cours de l'en-

quête, mais son organisation a démenti toute implication.

Une note d'espoir

Dans ce panorama, la situation des otages au Liban apporte une petite note d'espoir.

L'année écoulée est en effet la première, depuis le début de l'enlèvement de ressortissants occidentaux au Liban, où le nombre des otages est en baisse sur l'année précédente: ils étaient 18 fin 1987, ils sont 14 en cette fin d'année.

1988 aura surtout été marquée par la libération simultanée, le 4 mai à Beyrouth, de trois otages français: deux diplomates, Marcel Fontaine et Marcel Carton, et un journaliste, Jean-Paul Kauffmann. Fontaine et Carton ve-

naient de passer 1128 jours aux mains de leurs ravisseurs, Jean-Paul Kauffmann, 1068.

Parallèlement au terrorisme international, des foyers terroristes locaux, souvent vieux de plusieurs décennies, ont continué à enflammer l'actualité.

En Irlande du Nord, l'année a été marquée par une nouvelle flambée de violence, consécutive à la mort de trois membres de l'IRA, tués le 6 mars à Gibraltar par les forces britanniques.

Au cours de leurs obsèques, à Belfast, un extrémiste protestant a lancé des grenades sur la foule, faisant trois morts et une soixantaine de blessés. Durant les funérailles qui s'ensuivent, le 19 mars, deux soldats britanniques ont été lynchés par la foule.

En Espagne, l'ETA a inlassablement poursuivi ses activités, malgré les coups sévères de la police, reprenant ses attentats à Madrid (deux morts et 45 blessés le 22 novembre) et entretenant un long suspense sur le sort de l'ancien «roi du chorizo», Emiliano Revilla, enlevé le 24 février et resté 249 jours entre les mains de l'organisation séparatiste basque.

Revilla a finalement été libéré contre le versement d'une rançon qui aurait atteint 100 millions de pesetas (près de \$900000).

En Amérique Latine, le Sentier lumineux péruvien a lui aussi implacablement poursuivi ses activités. Dernières victimes en date: deux jeunes coopérants français, égorgés dans un village des Andes. Un ingénieur américain avait connu le même sort le 15 juin.

Ron Lentz a perdu son dernier combat

Presse Canadienne
TORONTO

■ Ron Lentz, le premier Canadien victime du sida à protester contre sa mise à pied et à conserver son emploi en faisant appel à la loi sur les droits de l'Homme, est décédé à la suite de complications découlant de sa maladie. Il était âgé de 36 ans.

Lentz, chez qui les médecins avaient identifié le sida en 1982, est décédé le jour de Noël dans sa demeure de Toronto, a indiqué hier son compagnon de longue date, Stephen Randall.

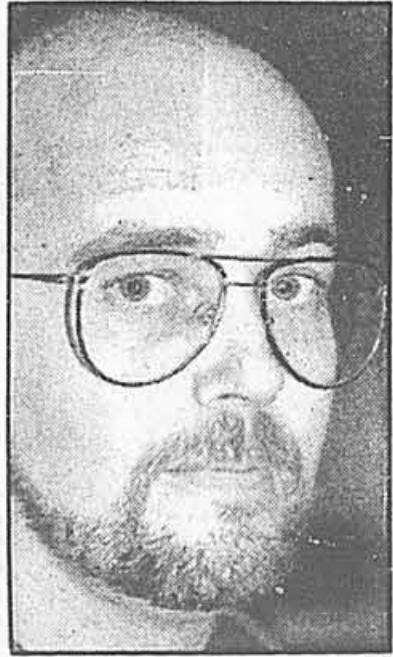
En juin dernier, Lentz avait repris son travail d'infirmier au Toronto Western Hospital après s'être plaint auprès de la Commission ontarienne des droits de la personne qu'on l'avait mis à pied à cause de sa maladie.

L'hôpital avait nié avoir usé de discrimination, mais la direction avait conclu un accord avec Lentz au moment où une commission d'enquête venait d'accepter d'entendre la plainte.

Lentz a toujours considéré que l'entente conclue avec l'hôpital représentait plus qu'un triomphe personnel. Dans son esprit, cette victoire prévenait les employeurs qu'ils devaient traiter les victimes du sida avec pitié, et encourageait les autres victimes de la terrible maladie à lutter pour faire respecter leurs droits.

Mourir en paix

«À mon avis, toute cette histoire démontre très clairement que, parce que quelqu'un a le sida, il



Ron Lentz PHOTOLASER PC

n'y a aucune raison de le chasser de son emploi», avait-il dit à l'époque.

Même si Lentz a repris le travail, il devait abandonner son emploi d'infirmier environ un mois plus tard pour des motifs médicaux. De plus, avait-il dit, il sentait le besoin de «mourir calmement et en paix».

Il a continué à appuyer les autres victimes du sida, leurs familles et leurs amis par l'intermédiaire du Centre populaire de lutte au sida et la Fondation ontarienne du sida. Il avait été un des fondateurs du centre, il y a une couple d'années.

Le décompte!



SUPER DÉCOMPTE

- 1 Beds Are Burning
- 2 Love Bites
- 3 Bye Bye Mon Cowboy
- 4 Never Gonna Give You Up
- 5 Devil Inside
- 6 The Flame
- 7 Un Soir de Pluie
- 8 One More Try
- 9 Bamboleo
- 10 Le Privé
- 11 Fast Car
- 12 Wishing Well
- 13 Simply Irresistible
- 14 Pour Une Histoire D'Un Soir
- 15 Electric Blue
- 16 Roll With It
- 17 Au Coeur Du Désert
- 18 Groovy Kind Of Love
- 19 Father Figure
- 20 What Have I Done To Deserve This

- Midnight Oil
- Def Leppard
- Mitsou
- Rick Astley
- INXS
- Cheap Trick
- Blues Trottier
- George Michael
- Gipsy Kings
- Michel Rivard
- Tracy Chapman
- Terence Trent D'Arby
- Robert Palmer
- Marie-Denise Pelletier
- Icehouse
- Steve Winwood
- Martine St-Clair
- Phil Collins
- George Michael
- Pet Shop Boys

lundi, 2 janvier
10h à 18h

et tous les dimanches
de 9h à 13h

- 21 I Don't Wanna Go On With You Like That
- 22 Hands To Heaven
- 23 Be Still My Beating Heart
- 24 Possession
- 25 Together Forever
- 26 Man In The Mirror
- 27 Check It Out
- 28 Journée D'Amérique
- 29 Paradise
- 30 Need You Tonight
- 31 I Should Be So Lucky
- 32 Comme Un Coeur Froid
- 33 Sign Your Name
- 34 Dirty Diana
- 35 The Loco-Motion
- 36 La-Bas
- 37 Out Of The Blue
- 38 Pink Cadillac
- 39 Forever Young
- 40 Tu Peux Pas

- 41 Elton John
- 42 Breathe
- 43 Sling
- 44 Pierre Flynn
- 45 Rick Astley
- 46 Michael Jackson
- 47 John Cougar Mellencamp
- 48 Richard Séguin
- 49 Sade
- 50 INXS
- 51 Kylie Minogue
- 52 Céline Dion
- 53 Terence Trent D'Arby
- 54 Michael Jackson
- 55 Kylie Minogue
- 56 Jean-Jacques Goldman
- 57 Debbie Gibson
- 58 Natalie Cole
- 59 Rod Stewart
- 60 Claude Dubois

La Presse

L'équipe de CKOI-FM
vous souhaite
Bonne
Année!

numéro
1
au Québec

À l'affiche
«En Direct De l'Espace»

Au vieux-port de Montréal
angle St-Laurent et de la Commune

IMAX

Le cinéma plus vrai que vrai!

Reservations: ADMISSION 522-1245 Information: 496-IMAX

TOM SCALLEN PRÉSENTE

Ice CAPADES

Médaille d'argent aux Olympiques
et au Championnat du Monde

Elizabeth MANLEY

AVEC LA PARTICIPATION DE
Nathalie Simard

LA TOURNÉE EXCLUSIVE
The California Raisins

AUJOURD'HUI JUSQU'À LUN. SEULEMENT,
6 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

Forum de Montréal
Aujourd'hui à 14 h et 19 h 30.
Sam. à 13 h. Lun. à 11 h 30, 15 h 30
et 19 h 30.

Billets: 17.50 \$ - 19.50 \$ - 13.50 \$ - 11.50 \$ en vente aux guichets du Forum,
à tous les comptoirs Ticketron ou par Télérton au 288-2525 (+ frais de service).

Procurez-vous votre coupon rabais d'une
valeur de 3.00 \$ chez tous les marchés
d'alimentation participants et participez au concours Nestlé.